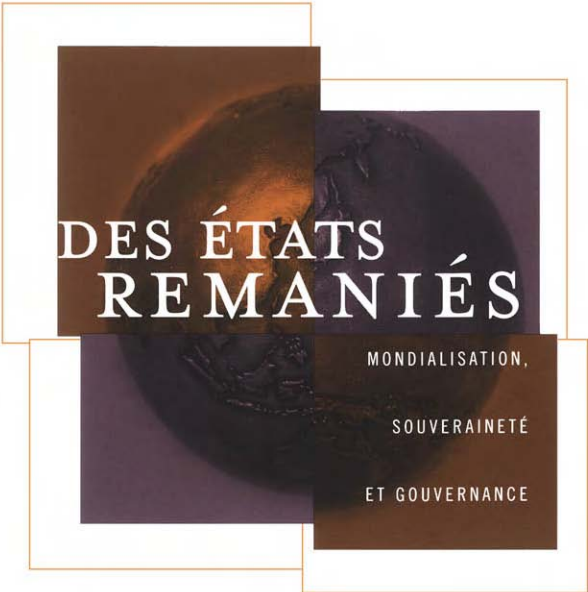


The book cover features a central image of a globe, partially obscured by two overlapping squares. The square on the left is a dark brown color, and the square on the right is a dark purple color. The globe is positioned behind these squares, with its left side visible through the brown square and its right side visible through the purple square. The title 'DES ÉTATS REMANIÉS' is printed in white, serif, all-caps font across the middle of the cover, spanning both squares. Below the title, the subtitle 'MONDIALISATION, SOUVERAINETÉ ET GOUVERNANCE' is printed in a smaller, white, sans-serif, all-caps font, also spanning both squares. The entire cover is framed by a thin, light brown border.

DES ÉTATS REMANIÉS

MONDIALISATION,

SOUVERAINETÉ

ET GOUVERNANCE

GORDON SMITH ET MOISÉS NAÍM

DES ÉTATS
REMANIÉS

This page intentionally left blank

DES ÉTATS REMANIÉS

MONDIALISATION,

SOUVERAINETÉ ET

GOUVERNANCE

GORDON SMITH, CANADA

Président, Conseil des gouverneurs, Centre de recherches pour le développement international

MOISÉS NAÍM, VENEZUELA

Rédacteur en chef, Foreign Policy, Dotation Carnegie pour la paix internationale

Publié par le Centre de recherches pour le développement international
BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9
<http://www.crdi.ca>

© Better World Fund, United Nations Foundation 2000

Données de catalogage avant publication (Canada)

Smith, Gordon S.

Des états remaniés : mondialisation, souveraineté et gouvernance

Traduction de : *Altered states*.

ISBN 0-88936-918-6

1. Légitimité des gouvernements.
2. Relations économiques internationales.
3. Démocratie.
4. Souveraineté.
- I. Naim, Moisés.
- II. Centre de recherches pour le développement international (Canada)
- III. Titre.
- IV. Titre: Mondialisation, souveraineté et gouvernance.

JC327.S64 2000

320.1'01

C00-980102-2

Tous droits réservés. Toute reproduction, mise en réserve dans un système d'extraction ou transmission en tout ou en partie de cette publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit – support électronique ou mécanique, photocopie ou autre – est interdite sans l'autorisation expresse du Centre de recherches pour le développement international. La mention d'une dénomination spéciale n'est utilisée qu'à titre d'information et non en vue de la promotion d'un produit. Édition disponible sur microfiches.

Les Éditions du CRDI s'appliquent à produire des publications qui respectent l'environnement. Le papier utilisé est recyclé et recyclable; l'encre et les enduits sont d'origine végétale.



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	vii
AVANT-PROPOS	ix
SOMMAIRE	xiii

INTRODUCTION

LA MONDIALISATION: ESPOIRS ET MISES EN GARDE	1
--	---

La mondialisation défie le pouvoir étatique en même temps qu'elle le raffermi. Malgré les perspectives nouvelles, la gouvernance s'en trouve ébranlée dans un turbulent sillage de confusion et d'angoisse. L'Assemblée du millénaire des Nations unies est l'occasion d'un débat productif sur la façon dont l'humanité se gouvernera dans le village global.

PARTIE 1

SOUVERAINETÉ ET MONDIALISATION: UN CLIMAT DE CONFUSION	5
---	---

Qu'est-ce que la Banque mondiale, Microsoft et Greenpeace ont en commun ? Ils se retrouvent tous, aux côtés d'autres organes non étatiques, dans l'arène tumultueuse de la politique mondiale. Dans cette première partie, les auteurs explorent les liens qui existent entre les échecs de la gouvernance et les pressions de la mondialisation. Ils proposent aussi aux gouvernements des solutions pour réagir aux problèmes urgents en matière de paix et de sécurité, d'équité sociale et de protection de l'environnement.

PARTIE 2

L'ASSEMBLÉE DU MILLÉNAIRE: TROIS IMPÉRATIFS	23
--	----

La prévention des conflits meurtriers, l'offre de meilleures perspectives d'avenir aux jeunes et la gestion du changement climatique : voilà trois enjeux pressants sur lesquels il faut se pencher. La deuxième partie examine ces trois impératifs sous plusieurs facettes qui touchent à la fois le Sud et le Nord, les affaires étrangères et les affaires intérieures, le secteur public et le secteur privé. Des recommandations pratiques y sont formulées en vue de l'Assemblée du millénaire.



CONCLUSION

PRINCIPES FONDAMENTAUX :

LES NATIONS UNIES ET L'ASSEMBLÉE DU MILLÉNAIRE 69

La mondialisation exige que nous adoptions de nouvelles façons de gouverner. Organe naturel de liaison entre les réseaux croissants de la gouvernance à l'échelle de la planète, l'Organisation des Nations unies est toute désignée pour prendre les devants dans ce processus. Nous l'avons fait à Bretton Woods . en 1944, nous pouvons le faire à Manhattan au tournant du millénaire : saisissons cette occasion de rebâtir l'avenir.

ANNEXES

1. Sources et ressources	75
2. Les amis des Nations unies	79
3. Sigles et acronymes	83
4. Auteurs, éditeur, parrainage	85



PRÉFACE

Alors que se dissipaient les gaz lacrymogènes dont venait d'être aspergée la foule de manifestants massée aux portes du Sommet de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle l'an dernier, une constatation traversait l'esprit : les forces qui façonnent le monde aujourd'hui inquiètent et soulèvent la colère. Si la mondialisation ouvre de nombreuses perspectives, on l'accuse aussi de bien des maux. En tant que membres de la communauté internationale, il nous est possible de tirer profit des bienfaits de la mondialisation et d'en parer les contrecoups. L'éclatement des conflits dans les points chauds du globe, la dégradation de l'environnement qui ne connaît plus de frontières, l'immense écart qui sépare les nantis et les pauvres sont des problèmes mondiaux qui appellent une action concertée, fondée sur des intérêts communs et facilitée par la quasi-instantanéité des communications.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) croit que l'Organisation des Nations unies est la





tribune idéale pour s'attaquer à ces défis. Or, pour jouer ce rôle efficacement, l'ONU doit être le pivot d'une gouvernance mondiale renouvelée. C'est précisément cet ordre du jour que proposent les auteurs de l'ouvrage *Des États remaniés* à l'Assemblée du millénaire de l'ONU qui aura lieu en septembre 2000.

À titre d'organisateur des assemblées des Amis des Nations unies, le CRDI a contribué avec plaisir à la préparation de ce rapport, parrainé par le Better World Fund, organisation sœur de la United Nations Foundation. Depuis sa création il y 30 ans, le CRDI appuie la recherche dans les pays en développement; il porte aux Nations unies un intérêt qui ne s'est jamais démenti et rejoint son engagement de créer un monde juste, équitable et sûr.

Cet objectif commun, Hannah Arendt s'en fait l'écho dans *On Violence* : « Le pouvoir correspond à la capacité de tout être humain non seulement d'agir mais d'agir de façon concertée. » La collaboration qui s'est établie entre le CRDI et ses partenaires du Sud pour cerner et résoudre les problèmes de développement est au cœur de la mission que s'est donnée le Centre. C'est cette vision qui nous pousse à réclamer une gouvernance mondiale qui s'exprimerait dans le dialogue plutôt que la division, dans la collaboration plutôt que le conflit, dans l'action plutôt que l'apathie.

Maureen O'Neil

Présidente, Centre de recherches pour le développement international



AVANT-PROPOS

La rédaction d'un document qui prétend passer en revue l'essentiel de ce qui ne tourne pas rond dans la gestion des affaires de la planète peut en faire sourciller plus d'un. Surtout, n'y voyez pas un manque de modestie de notre part; l'idée n'est pas de nous. Le projet a été imaginé et commandé, en 1999, par la United Nations Foundation et le Better World Fund. Il n'aurait pas vu le jour sans la perspicacité et l'appui constant de Ted Turner, président du conseil d'administration de la UN Foundation; de Maurice Strong, président du comité exécutif; et de Tim Wirth, président de la Fondation. De fait, nous avons amorcé nos travaux après que ces deux derniers eurent téléphoné à l'un de nous (Gordon Smith) pour lui proposer de procéder à une étude de l'Organisation des Nations unies, sous un angle nouveau, en prévision de l'Assemblée du millénaire de l'ONU. Nous n'avons pas laissé passer cette proposition irrésistible, mais notre rapport ne représente qu'un élément du vaste examen de la gouvernance mondiale, des enjeux planétaires et des Nations unies, effectué à un moment on ne peut plus opportun, sous l'égide de la Fondation. En toute modestie, ce rapport est le fruit de l'engagement, du sentiment d'urgence et (osons le dire) du courage qui président à l'important travail de la UN Foundation.

Nous voulons avant tout susciter la discussion à une échelle beaucoup plus large, partout dans le monde, sur les énormes coûts de la mondialisation, sur la confusion qu'elle entraîne, mais aussi sur la richesse des possibilités qu'elle recèle. Une telle discussion n'est pas vaine; ce ne sont pas que des vœux pieux. Le phénomène de la mondialisation comporte une force latente, qui pourrait devenir sa plus grande vertu : la démocratisation éventuelle de la politique mondiale. Les lecteurs sont donc invités à participer à la discussion et à nous faire part de leurs réflexions. Comme nous le disons dans ce rapport, nous avons la ferme conviction que, nous tous habitants de la Terre, devons apprendre à mieux gouverner ensemble, faute de quoi nous ne serons plus du tout en mesure de gouverner et nous courrons à la catastrophe.



La préparation de ce rapport nous a également persuadés (malgré un certain scepticismisme de notre part quant à l'efficacité de la présente organisation) que, pour aspirer à une saine gouvernance sur Terre, il faut donner à l'ONU plus de force et de pouvoir. Lieu commun sans doute, mais combien vrai : si l'ONU n'existait pas, il faudrait l'inventer. Ce qu'on reconnaît moins facilement par contre, c'est que si l'on n'apporte pas de correctifs aux mauvaises pratiques onusiennes en matière de politique, on se dirige vraisemblablement vers le désastre. Pour que nos enfants et nous-mêmes soyons à l'abri des conflits meurtriers, de la pauvreté et de la maladie, pour que cesse la violence chez les jeunes et que s'estompent les nombreuses menaces causées par les changements climatiques – si nous voulons réussir à mieux nous gouverner – nous devons améliorer l'ONU.

Voilà pourquoi nous nous adressons, en particulier, aux chefs d'État et de gouvernement (et à leurs conseillers) qui se préparent pour le Sommet du millénaire de l'ONU en septembre 2000. Ce qui nuit à l'ONU, surtout, ce sont les échecs sur le plan du leadership et des accords politiques. Il appartient désormais aux dirigeants qui se réuniront en septembre de bonifier l'ONU ou de le vouer à l'échec. Nous croyons avoir proposé dans ce rapport les mesures et démarches voulues pour assurer le succès du Sommet. Nous espérons, à tout le moins, avoir facilité le travail préparatoire du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

D'aucuns prétendront que nos recommandations sont redondantes, que notre rapport n'apporte rien de neuf. Il est vrai que nous n'y avons fait étalage d'aucun pouvoir magique; nous espérons, en revanche, avoir démontré le pouvoir dialectique de l'action concertée.

Les réflexions les plus éloquentes ne sont pas de nous. Nous avons échangé de l'information avec une quarantaine de collaborateurs dans le monde, nous leur avons posé des questions et, sans le moindre remords, avons fait nôtres certaines des



meilleures idées qui en ont résulté. Nous avons apprécié, en particulier, les conseils solides de Louise Fréchette et de John Ruggie qui, nous voulons le croire, ont étayé la pertinence de nos propos. De plus, nous avons profité du projet des Amis des Nations unies. Ceux-ci nous ont généreusement prodigué conseils et mises en garde, et ont grandement contribué à façonner notre vision des choses (sans être tenus en aucune façon responsables du contenu de ce rapport).

D'autres personnes encore nous ont prêté main-forte dans cette entreprise et le rapport en a été amélioré d'autant. Nous sommes particulièrement redevables à David Angell, Richard Butler, sir Marrack Goulding, David Malone, Adil Najam, Francisco Sagasti, Michele Wingelman et Mark Zacher.

Nous sommes également reconnaissants à John Hay, dont les ébauches ont donné vie à nos idées ainsi qu'à plusieurs des siennes propres. Nous savons gré aussi au personnel du Centre de recherches pour le développement international qui s'est chargé de la préparation du manuscrit et de la diffusion de notre rapport.

Enfin (même au risque de l'embarrasser), nous remercions Paul Isenman, anciennement de la UN Foundation et du Better World Fund. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans lui. Il a été un partenaire hors pair, avisé et stimulant. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions à l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Gordon Smith [gordonssmith@home.com]

Moisés Naím [mnaim@ceip.org]

Janvier 2000

This page intentionally left blank



SOMMAIRE

Le monde a besoin d'être gouverné autrement. C'est une certitude, puisque les méthodes anciennes échouent lamentablement. Certes, on affiche des progrès sur plusieurs tableaux, mais gare à la complaisance. Il y a trop de pauvres. Et, depuis dix ans, pour des millions de gens, la pauvreté se fait encore plus impitoyable. L'écart entre les revenus continue de s'élargir; la population mondiale croît à un rythme inquiétant, surtout dans les pays les plus pauvres; les conflits meurtriers sèment une misère effroyable, même lorsqu'ils pourraient et – devraient – être évités; les armes de destruction massive menacent le monde entier; et le climat (l'avenir même de la vie sur Terre) est en pleine mutation. Voilà les échecs qui nous obligent à améliorer la façon dont nous nous gouvernons.

Ce sont ces facteurs qui, dans l'ensemble, ont empêché de limiter les dégâts et les iniquités engendrés par la mondialisation – et d'en saisir les occasions. Le terme de mondialisation a été tellement galvaudé qu'il défie toute tentative de définition. Certains n'y voient qu'une américanisation déguisée. D'autres prétendent que le phénomène n'a rien de nouveau : après tout, les pays et les cultures interagissent depuis toujours, ne serait-ce que par le commerce et les invasions. Mais le courant actuel d'intégration et d'interdépendance internationales est différent. Les relations entre les personnes et les États (et leurs effets) sont non seulement plus nombreuses et plus étroites, mais ce sont des agents de transformation; elles modifient, d'une manière qu'il nous est encore difficile de jauger, notre façon de vivre et la façon dont nous devons gouverner.

La dynamique de la mondialisation a plusieurs facettes, en apparence contradictoires. À certains égards, ces aspects contradictoires érodent les pouvoirs étatiques. Le pouvoir des sociétés transnationales, les limites imposées aux politiques gouvernementales par les marchés des changes, les politiques transfrontalières des ONG, le pouvoir de transfiguration des médias sur la scène internationale ont pour effet de réduire

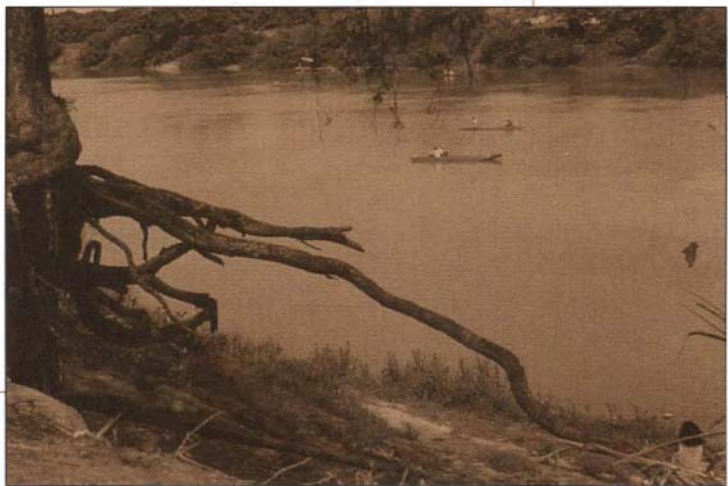


l'autonomie des gouvernements nationaux. D'un autre côté, pourtant, la mondialisation raffermirait l'État et en étend l'influence, qu'il s'agisse de la protection internationale des droits humains, de la coopération entre pays pour la préservation des océans, de l'éradication des maladies, ou encore de l'adoption de mesures pour minimiser les retombées des crises financières ou stabiliser le réchauffement de la planète. La souveraineté n'est plus ce qu'elle était. Elle signifie plus que ce qu'elle voulait dire jadis. Mais elle signifie moins aussi.

Si la mondialisation fait obstacle à la gouvernance et soulève les conflits, c'est qu'elle a la troublante tendance non seulement d'intégrer les pays et les sociétés, mais de les déchirer, témoin les politiques sécessionnistes et les conflits entre les générations, les peuples et les croyances. Certains adolescents, qui ont grandi dans l'univers Nintendo, se trouvent plus d'affinités entre eux qu'ils ne croient en posséder avec leurs propres parents ou voisins. C'est sur le plan de la culture que la lutte se fait plus virulente, lutte qui pour plusieurs oppose deux adversaires bien définis : Hollywood contre la diversité, le consumérisme contre l'identité.

En somme, pour en arriver à une saine gouvernance, il faut d'abord reconnaître les trois enjeux principaux de la mondialisation :

- *Les intérêts* – La mondialisation n'est pas un phénomène inévitable, ni par sa nature, ni d'un point de vue historique. Plusieurs des grandes forces de la mondialisation sont stimulées par de puissants intérêts, privés et publics, et dont toute tentative d'amélioration de la gouvernance devra tenir compte.
- *L'équité* – Si elle crée de nouvelles possibilités, la mondialisation avive les inégalités préexistantes. L'interdépendance qui caractérise la mondialisation est on ne peut plus asymétrique : pour certains elle est cause de prospérité, pour d'autres, de préjudice. Une saine



gouvernance commencera donc par une meilleure distribution des coûts et des avantages de la mondialisation. *La gouvernance* – La mondialisation fractionne les États, mais elle peut aussi les consolider. Elle en restreint l'autonomie, mais grâce aux nobles visées de la gouvernance que sont le maintien de la paix, l'atténuation de la pauvreté, la création d'un climat social équitable et harmonieux et la protection de l'environnement, la mondialisation confère aux États de nouveaux pouvoirs et une nouvelle légitimité d'action qui transcendent les frontières nationales.

Une des particularités de la mondialisation, c'est qu'elle empêche les États de faire cavalier seul. Aucun État, pas même une superpuissance, ne peut prétendre protéger seul son peuple contre les conflits, les changements climatiques, l'effet débilisant du trafic de la drogue ou les bouleversements causés par des crises financières qui éclatent des milliers de kilomètres plus loin. Nous habitons désormais une planète où nous partageons tous les problèmes les plus graves. Aussi la collaboration s'impose-t-elle – celle des États, entre eux, et avec les institutions, les ONG, les



entreprises et les autres intervenants – pour former des alliances souples qui détermineront la façon dont nous pouvons gouverner le mieux.

Nul effort de gouvernance ne portera fruit s'il n'est déployé dans le meilleur esprit démocratique. Voilà d'ailleurs qui est dans la norme. Les gens ont le droit légitime d'avoir voix au chapitre quant aux institutions qui régissent leur vie, qu'il s'agisse de l'organe législatif de leur propre pays ou de l'Organisation mondiale du commerce. En fait, la mondialisation de la communication et de l'action favorise la démocratie : elle informe les citoyens et leur donne les moyens de s'exprimer, de donner leur consentement et, parfois, de le refuser. Ainsi, la saine gouvernance exige-t-elle plus de transparence, une obligation de rendre compte plus rigoureuse et une participation accrue des populations à la prise de décisions sur les enjeux d'importance.

Pour illustrer certains des dangers de la malgouvernance, voici trois défis qu'il est impérieux de relever à l'échelle planétaire : la prévention des conflits meurtriers, la création de meilleures perspectives d'avenir pour les jeunes et la gestion des changements climatiques. Ce sont là trois thèmes, parmi les plus urgents, qui doivent être traités par les chefs des gouvernements des quatre coins du monde en prévision du Sommet du millénaire des Nations unies qui les réunira en septembre 2000 à New York.

Nous sommes conscients des nombreux éléments qui peuvent faire obstacle au progrès, qu'il s'agisse des intérêts publics ou privés, des idéologies divergentes ou des faiblesses institutionnelles. Mais ce qui nous inquiète davantage, ce sont les dangers d'une « coexistence pacifique » dans le statu quo et le fait d'éluder les problèmes en arguant qu'ils sont insolubles. Certes, nos propositions (apparemment naïves pour certains) risquent d'être écartées, mais nous estimons qu'il est plus naïf encore de croire qu'il n'y a rien à faire.



- **La prévention des conflits meurtriers** — qu'il s'agisse de guerres intestines, qu'ils opposent différents pays ou qu'ils empruntent les routes sans frontières du terrorisme, les conflits meurtriers exigent qu'on pose un regard neuf et plus averti sur les normes d'intervention humanitaire en voie d'élaboration. Mais il faut aussi proposer des réformes immédiatement applicables aux opérations onusiennes : conférer une autorité accrue au secrétaire général pour qu'il puisse donner l'alerte devant l'imminence d'un conflit; restreindre le droit de veto des grandes puissances au Conseil de sécurité; renforcer la capacité de l'ONU de déployer des forces policières, des casques bleus et, le cas échéant, des troupes combattantes afin de prévenir ou de réprimer les conflits sanglants, puis de restaurer la paix.

Créer de meilleures perspectives d'avenir pour les jeunes — et pour la population mondiale qui devrait passer de 6 à 8 milliards au cours des 25 prochaines années — exige l'adoption immédiate de mesures concrètes : sauver les enfants de l'épidémie du VIH/sida; inscrire tous les jeunes enfants à un programme d'enseignement de base; rendre



l'Internet accessible au plus grand nombre, particulièrement dans les pays pauvres; et adopter de nouvelles mesures musclées (et profitables) pour protéger le capital santé des enfants par la lutte internationale contre le tabagisme et l'élimination progressive de l'essence au plomb sur le marché.

- **Gérer les nombreux méfaits des changements climatiques** — représente à la fois une obligation collective et une occasion unique. Le succès d'une telle entreprise réside dans la conclusion d'un « noble entente » entre pays riches et pauvres — une stratégie mondiale pour réduire l'émission de gaz à effet de serre et favoriser l'accélération du développement durable. Les grandes lignes d'un tel marché ont été adoptées au Sommet de la Terre à Rio et dans le cadre du Protocole de Kyoto, en 1997. Ce qu'il faut maintenant, c'est la volonté de passer à l'action.

L'ONU se doit d'être au centre de ces nouvelles démarches rendues nécessaires par la mondialisation. L'Organisation, qui sert déjà de pont entre les organes publics et privés responsables des délibérations et de la gouvernance, constitue un moyen unique de renouveler la légitimité qui préside aux décisions et à l'action. Aussi l'Assemblée du millénaire et le Sommet de septembre 2000 représentent-ils une occasion exceptionnelle, le moment idéal pour réorienter les forces de la mondialisation et préparer un avenir meilleur sous le signe du partage.



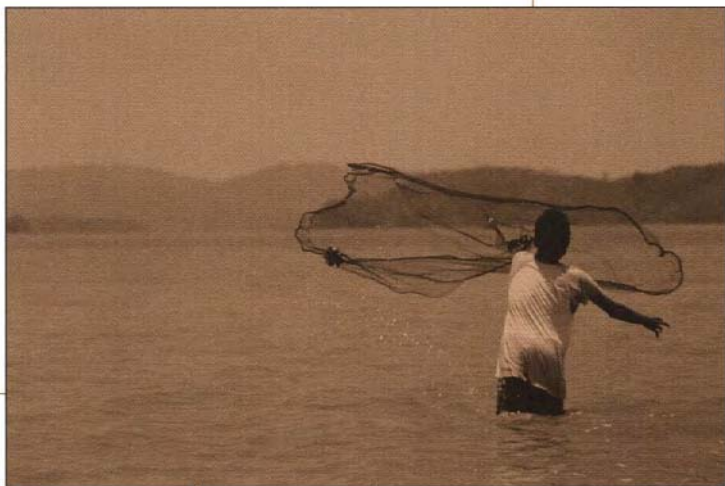
INTRODUCTION

MONDIALISATION : ESPOIRS ET MISES EN GARDE

Jacques Delors était sidéré. Homme d'État habile et éloquent, il n'en resta pas moins stupéfait lorsqu'un jour à Montréal on lui demanda si les souverainistes n'étaient pas « à l'avant-garde » du changement mondial; on l'invitait, en d'autres mots, à associer les séparatistes québécois au progrès de l'histoire. Delors, toujours président de la Commission européenne et l'un des architectes de l'intégration européenne, aurait rétorqué que la souveraineté, telle qu'envisagée à l'origine, n'était plus désormais qu'une abstraction dont la pertinence était plutôt douteuse. L'échange avait été bref mais révélateur, car il témoignait non seulement de la turbulence d'un monde tiraillé entre l'internationalisme et le localisme, mais encore des frustrations et de la confusion qui caractérisent la gouvernance partout dans le monde.

Le trouble est évident. On le pressent aux difficultés quotidiennes et aux nombreux échecs des gouvernements. L'insécurité économique, la pollution, la loyauté chancelante des jeunes, les conflits qui couvent entre peuples et territoires, tous ces maux accablent l'État et l'empêchent, si puissant soit-il, de gouverner seul, même lorsqu'il s'agit de problèmes internes. Non seulement les États s'évertuent-ils à composer avec les forces de la mondialisation, ils n'arrivent même pas à résoudre plusieurs de leurs propres problèmes.

En réalité, c'est la nature même de l'État qui est mise en doute : sa capacité est remise en cause, sa légitimité, contestée. Une fois de plus, les signes sont perceptibles : les mégasociétés transnationales, les organisations non gouvernementales et intergouvernementales, les médias et une foule d'autres intervenants prétendent à une autorité dont les États se réclamaient autrefois. Et les échecs sont débilissants. Si les gens en viennent à croire que l'État est inapte à redresser l'économie, offrir un enseignement scolaire adéquat ou administrer la justice,



leur loyauté (et leurs ressources) iront ailleurs — vers l'intérieur, à des institutions et organisations locales, ou vers l'extérieur, à des entreprises transnationales. La capacité de l'État se trouve ainsi diminuée; il perd toute légitimité et son pouvoir s'amenuise.

Néanmoins, même s'il est dénigré et affaibli, l'État est en même temps renforcé grâce à de nouveaux pouvoirs et des attentes accrues. Chacun chez soi, les gens, par crainte des effets dévastateurs de la mondialisation, cherchent refuge et sécurité auprès des institutions qu'ils connaissent — pour préserver leur culture, protéger leur économie ou, simplement, pour avoir leur mot à dire quant à leur avenir, de plus en plus incertain. À l'étranger, c'est la collaboration entre les gouvernements qui raffermir les États car elle vise à étendre leur influence au-delà des frontières et partout dans le monde. Même aux prises avec des dissensions intestines, les États établissent entre eux des liens plus étroits alors que des communautés transfrontalières prennent part à des entreprises communes. L'éradication d'une terrible maladie grâce à un programme de vaccination lancé par les Nations unies, l'apaisement d'une crise monétaire grâce à



l'intervention opportune des banques centrales ou la conclusion d'un nouveau traité pour la protection des zones de pêche en haute mer : voilà autant d'actions posées par les États et autant d'expressions de leur souveraineté facilitées par la mondialisation.

Plus visible et troublant toutefois est le décalage entre le pouvoir institutionnel, les habitudes de gouvernance et les problèmes à résoudre. Nous ne sommes tout simplement pas organisés pour bien gérer nos affaires. D'où l'appréhension et la résistance qu'inspire la mondialisation : aux fermiers suisses qui craignent de perdre leurs moyens de subsistance ou aux Sud-Coréens qui se trouvent brusquement sans emploi, aux Autochtones qui défendent farouchement leur culture ou aux enseignants de l'Illinois, inquiets parce qu'ils ont placé leur fonds de retraite dans des titres asiatiques instables.

Faut-il y voir un ironique retour des choses ? L'autonomie et le pouvoir de l'État n'ont jamais été autant contestés que maintenant, alors que la majorité des populations du globe vivent pour la première fois en démocratie (au sens large du terme). Après avoir survécu à la lente progression des institutions démocratiques, les hommes et les femmes se voient décernés un prix dont l'ambiguïté ne laisse pas d'inquiéter : un gouvernement responsable, certes, mais responsable de quoi ? Capable de quoi ? Si les fluctuations de la conjoncture venaient à diminuer le pouvoir de l'État, quelle importance pourrait-on encore accorder aux institutions démocratiques ? L'État est-il toujours apte à gouverner ? Peut-on démocratiser la mondialisation ?

C'est ce type de questions que nous abordons dans ce rapport. Nous explorons la dynamique de la mondialisation et nous nous penchons sur ce qui la distingue. Nous remettons en question la conception la plus répandue en ce qui a trait à la souveraineté et au pouvoir de l'État (et débusquons l'imposture). Nous nous interrogeons sur la pertinence de la souveraineté : est-elle un obstacle ou un préalable à la sécurité et à la prospérité ? Et, sur trois tableaux critiques (la prévention des conflits meurtriers, la création de perspectives d'avenir pour les jeunes et la gestion des



nombreux méfaits des changements climatiques), nous proposons des plans d'action grâce auxquels les États, en collaboration avec les autres acteurs de la communauté mondiale, réussiront à tenir la barre. Nous voulons transmettre un message d'espoir, mais non sans faire une mise en garde : la mondialisation ouvre toutes grandes les portes de la prospérité, de la sécurité et du bien-être, pourvu que l'on trouve de nouvelles façons de gérer les affaires mondiales.

Voilà pourquoi l'arrivée du nouveau millénaire, qui pour certains n'est rien de plus qu'une autre date sur le calendrier grégorien, est pour nous tous une occasion à saisir. L'Assemblée du millénaire, convoquée au siège de l'ONU à l'automne 2000, peut s'avérer un excellent exercice de saine gouvernance où « Nous, peuples des Nations unies », par l'entremise de nos gouvernements et l'accélération de l'activité de la société civile, pouvons nous concerter pour adopter des réformes pragmatiques. Si nous voulons remodeler notre façon de nous gouverner, c'est indéniablement par l'ONU qu'il faut commencer.



PARTIE 1

SOUVERAINETÉ ET MONDIALISATION : UN CLIMAT DE CONFUSION

La mondialisation a déjà fait couler beaucoup d'encre, et pas toujours inutilement. Notre but n'est pas d'ajouter à cette abondante littérature; nous n'avancons aucune « théorie du tout », ni ne faisons de prédiction audacieuse. Nous tentons plutôt d'établir une relation entre la mondialisation et la malgouvernance, puis proposons aux gouvernements et aux autres intervenants divers plans d'action pour résoudre certains problèmes particuliers des plus urgents.

Un nouveau genre de communauté mondiale apparaît pour qui le présent et l'avenir seront bien différents du passé. L'interconnectivité est désormais une réalité connue, incontournable, manifeste dans les statistiques du commerce et des investissements, la propagation des conflits d'un pays à l'autre, la vulnérabilité de tous ceux qui respirent de l'air empoisonné ou subissent l'envahissement des sécheresses; évidente aussi dans les terribles antagonismes entre la culture et le commerce, l'identité et la technologie, la démocratie et les lois du marché. Que nous soyons d'une nation en guerre ou d'un pays où règne la paix, nos relations de voisinage sont plus resserrées que jamais, qu'on le veuille ou non.

Il est vrai que les pays et les cultures interagissent depuis toujours, ne serait-ce que par le commerce et les invasions. Mais l'allure que prend actuellement la mondialisation est différente. Si les relations entre les personnes et les États (et leurs effets) sont plus nombreuses et plus étroites, ce sont aussi des agents de transformation. Elles modifient notre façon de vivre et la façon dont nous devons gouverner. Pour comprendre ces transformations, considérons cet apparent paradoxe : aux forces inquiétantes de la mondialisation s'opposent les particularités tout aussi perturbantes de la fragmentation : sécessions et partitions; conflits exacerbés entre générations, ethnies et



aspirations; et, même au sein des démocraties riches, un sentiment d'aliénation, de dissemblance, d'injustice. Ainsi, alors que les affinités culturelles et la technologie (en particulier les communications et les déplacements rapides et peu coûteux) rapprochent les habitants de pays différents, de nouvelles définitions de l'identité et de nouveaux intérêts éloignent les gens qui vivent à l'intérieur des mêmes frontières.

Comment concilier ces tendances en apparence contradictoires ? Il s'agit, en fait, des deux versants d'un même phénomène. La fragmentation et l'intégration ne font qu'un. Le terme *fragmentation*, à défaut d'être mélodieux, est une habile invention du politologue James Rosenau. Les sécessionnistes basques tentent de faire cause commune avec les nationalistes écossais. Les adolescents malais estiment avoir plus d'affinités avec les Suédois de leur âge (leurs concitoyens de l'univers Nintendo) qu'avec leurs propres parents. Des mouvements écologiques prennent naissance dans les localités, mais rien ne les empêche de s'allier aux ONG et aux gouvernements étrangers qui partagent leur vision, n'importe où dans le monde, tous



se faisant part par courriel de leurs réflexions sur des stratégies et des valeurs communes.

Nulle part l'écartèlement entre internationalisme et localisme ne se fait-il mieux sentir que dans la lutte passionnée des cultures. Au milieu des années 1990, Benjamin Barber en a bien saisi l'ampleur dans son ouvrage intitulé *Jihad vs. McWorld* : « Tirailée entre Babel et Disneyland, la planète s'écroule et se ressoude en même temps ». Barber poursuit par cette autre réflexion : « Dans le domaine de la culture, pour la plupart des gens, "mondialisation" et "américanisation" sont synonymes. » Le modèle est américain. « Ses produits sont des images tout autant que des biens palpables, ils sont le fruit de l'esthétique comme de la chaîne de fabrication. La culture devient produit de consommation, le prêt-à-porter, une idéologie. » Et, pour beaucoup à l'extérieur des États-Unis, la dynamique de la culture internationalisée n'est pas une concurrence inoffensive pour une part du marché. C'est une lutte à finir entre prédateurs et proies, entre dominance et diversité. Qu'il s'agisse de l'opposition des fondamentalistes *taliban* ou que le Quai d'Orsay rivalise d'habileté pour défendre les industries culturelles en France, les luttes pour la culture sont menées avec l'énergie du désespoir.

LES TROIS ENJEUX DÉCISIFS DE LA MONDIALISATION

1. Les intérêts

Parfois la mondialisation permet de faire face aux forces immuables de la nature – par exemple, un terrible séisme en Turquie ou à Taïwan qui attire la sympathie du monde entier et pousse la communauté internationale à réagir. Plus souvent, la mondialisation procède d'actions et de comportements plus ou moins délibérés. Ce sont les intérêts, plus que le hasard ou le cours naturel des choses, qui stimulent en grande partie la dynamique de la mondialisation. Chez Nike, la fabrication et la commercialisation internationales des chaussures répondent aux objectifs de la société. Les gouvernements dérèglementent les marchés, laissent volontairement flotter les taux de change ou



cèdent autrement la mainmise aux marchés mondiaux en vue d'atteindre (avec succès ou non) leurs objectifs économiques. L'industrie du spectacle de Hollywood – le plus important secteur d'exportation des États-Unis – donne systématiquement l'assaut à toute forme de protectionnisme culturel, généralement avec l'appui des instances commerciales du gouvernement américain. Les ONG qui ont su si remarquablement mettre l'Internet à profit pour faire front commun avec les gouvernements au sujet du traité sur les mines terrestres s'internationalisent aussi avidement que Burger King ou Mitsubishi. Les ONG qui se sont opposées à l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) de l'OCDE, qui est resté lettre morte, ont exploité l'internationalisme tout en le condamnant. (La révolte qui a éclaté dans le sud du Mexique explique les griefs qu'on y nourrit à l'égard de l'économie mondiale. Pour en savoir plus sur ces critiques de l'internationalisme moderne, voir <http://www.ezln.org> , site Web officiel des zapatistes).

Déjà au xvi^e siècle, la East India Company était une puissante société qui, pour des raisons d'intérêts, voulait conquérir le monde. Mais c'était alors tout autre chose. Les techniques de production, les moyens de transport et, en particulier, les technologies de la communication permettent désormais à une société comme General Motors (ou aux organisateurs de concerts rock sur l'Internet) d'être partout à la fois sur la planète et d'avoir une influence inimaginable en des temps plus anciens.

Cela ne signifie pas que nous prêtions de mauvaises intentions à ces organisations empressées de se mondialiser. (L'industrie automobile ne souhaite pas plus le réchauffement de la planète qu'elle ne souhaite les embouteillages). Cela ne fait que confirmer cette évidente et impérieuse nécessité : plusieurs des forces les plus déterminantes de la mondialisation sont mobilisées par des intérêts puissants – privés et publics – dont toute tentative sérieuse de gouvernance devra tenir compte.



2. L'équité

La mondialisation a donné lieu à l'établissement d'un système de distribution des coûts et des bénéfices disproportionné, lequel a eu pour résultat d'exacerber les inégalités de fortunes, de consommation et de pouvoir à l'intérieur même des pays et entre ces derniers. Sans doute est-ce un truisme de dire que la mondialisation entraîne l'interdépendance, en ce sens que ce qui se produit dans un pays est influencé par ce qui se produit dans un autre. Or, l'interdépendance est on ne peut plus asymétrique : tous n'y sont pas également vulnérables. Pour certains, elle est cause de prospérité, pour d'autres, de préjudice. Ceux qui en retirent les bienfaits saisissent toutes les occasions qu'elle leur offre et la stimulent. Mais parmi les perdants, et ceux qui craignent de le devenir, la mondialisation sème la zizanie et le désespoir.

Dans plus de 80 pays, le revenu par habitant est présentement plus bas qu'il y a une décennie et même plus; le fossé entre pays riches et pauvres continue de se creuser. Le rapport entre le revenu du cinquième des habitants des pays les plus riches et celui du cinquième des populations des pays les plus pauvres était de 30 pour 1, en 1960, et de 60 pour 1, en 1990; en 1997, il était passé à 74 pour 1. Loin de favoriser un rééquilibrage des fortunes entre riches et pauvres, la mondialisation a coïncidé, au contraire, avec une décennie où la concentration du revenu et de la richesse, et la mainmise sur les ressources se sont accrues. Les pays de l'OCDE, qui regroupent 19 % de la population mondiale, représentent 71 % du commerce international, 58 % de l'investissement étranger direct et (autre indice de la richesse actuelle et future) 91 % des internautes de la planète (figure 1). De telles disparités, avec les bouleversements et les malaises sociaux que cela comporte, posent à la gouvernance des exigences concrètes auxquelles un nombre croissant de gouvernements sont incapables de satisfaire avec les méthodes traditionnelles.



Les inégalités ont toujours existé. Ce qui rend désuètes les méthodes traditionnelles de gouvernance, c'est qu'aujourd'hui les disparités affligent bien plus de gens. Grâce à la prolifération des médias, un plus grand nombre de personnes se rendent compte de ces disparités et en comprennent les conséquences. Grâce à la démocratie, il est plus facile de les dénoncer.

FIGURE 1

Nombre d'internautes en 1998



3. La gouvernance

Il serait naïf de réprocher la mondialisation uniquement sous prétexte qu'elle est l'ennemi de l'État. De fait, comme on l'a vu, les forces de la mondialisation tendent à la fois à fragmenter les États et à les consolider. La mondialisation peut miner le pouvoir et la légitimité étatiques, mais elle peut aussi donner à l'État de nouvelles capacités qui seront assignées à de nouveaux objectifs dans le droit fil des nouvelles attentes de la population. Prenons un exemple. En cas d'échecs étatiques catastrophiques (qu'on songe à la Somalie, à Haïti, à la Sierra Leone ou à l'ex-Yougoslavie), c'est vers l'État qu'on se tourne pour trouver des solutions – intervention, aide, restauration de la paix sociale, développement. À la norme de non-intervention – qui vise à protéger l'État – s'ajoute celle de l'intervention humanitaire à



l'étranger, toujours en voie d'élaboration et qui, elle, est censée renforcer l'État. De fait, ce renforcement pourra se produire de deux façons : en légitimant l'exercice du pouvoir de l'État au-delà de ses frontières et, sur le territoire où il intervient (si tout est fait comme il se doit), en lui permettant d'améliorer sa gouvernance et de donner ainsi plus de poids à son action.

De même, les nombreuses menaces que posent les catastrophes écologiques ont favorisé la création d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales. Faut-il y voir un affaiblissement de l'État ? Non, car c'est à l'État que s'en remettent les ONG et les autres organismes pour les décisions politiques, l'application de la loi et les mesures de redressement. Souvent, cependant, l'action étatique est insuffisante; nous nous penchons sur cet aspect un peu plus loin. Ce que nous tenons à souligner ici, encore une fois, c'est qu'à certains égards, les attentes par rapport à l'intervention de l'État s'accroissent au lieu de diminuer, et la légitimité d'un État qui intervient en territoire étranger ne s'en trouve pas affaiblie, mais parfois fortifiée.



DES ÉCHECS ET DES BIENS COMMUNS

Si l'État demeure au cœur de la gouvernance dans le monde, qu'est-ce donc qui a changé ? En un mot, tout ! Jamais on a vu autant d'acteurs, en dehors des sphères gouvernementales, se faire concurrence pour une autorité qui jadis n'appartenait qu'à l'État. Nous ne faisons pas seulement allusion aux grandes sociétés, dont plusieurs récoltent plus de revenus en une année que la plupart des pays membres de l'ONU. Ces nouvelles puissances non-étatiques comprennent des ONG, des organisations intergouvernementales, des mouvements sociaux, la société civile (dans ses différentes composantes et définitions), des réseaux politiques, des groupes de pression et des experts de toutes disciplines et professions. Tous se retrouvent désormais dans l'arène tumultueuse de la politique mondiale. Des alliances s'y nouent et s'y dénouent au gré des intérêts – des coalitions électroniques qui influent sur la vie des gens et influencent les gouvernements de façons toujours nouvelles et étonnantes. Cette multiplicité complexe d'acteurs, et leurs associations en perpétuelle mouvance, voilà ce qui caractérise la gouvernance aujourd'hui.

Dans pareil climat de confusion, il est bien difficile de décider s'il faut exiger que l'État en fasse toujours plus ou de moins en moins. Nous ne pouvons que donner cette réponse ambiguë : un peu des deux. L'État doit à la fois faire plus et moins. Voici pourquoi :

L'une des principales caractéristiques de la dynamique de la mondialisation est qu'elle dissuade toute tentative de l'État d'en gérer seul les composantes et d'en contrôler les effets. Les exemples abondent dans les domaines de l'économie, de la prévention des conflits, de la protection et de la remise en état de l'environnement. Même dans les plus infimes détails des mesures législatives nationales, tous les États sont désormais contraints de respecter les normes et les lois internationales de même que les exigences politiques et les opinions qui ont cours sur les marchés mondiaux. (Pour accroître les revenus d'un gouvernement, par



exemple, ou pour proposer une dépense gouvernementale, il faut d'abord avoir jaugé la tolérance du marché mondial des obligations et les changements d'humeur des cambistes). Entre-temps, les enjeux supérieurs et supranationaux de la paix, du développement et de la préservation de la planète résistent aux solutions que pourraient y apporter les États qui ont recours à des règlements, des mesures et des institutions d'arrière-garde.

Aucun État, pas même une superpuissance, ne peut prétendre protéger seul son peuple contre les conflits, les changements climatiques ou les pressions incendiaires de la croissance démographique. Cette perte d'autonomie est clairement déterminée par les facteurs en jeu :

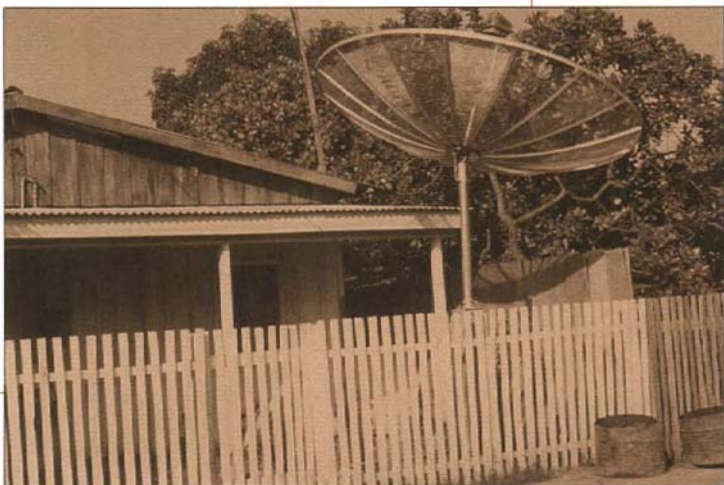
- l'intensification importune des échanges et des communications mondiales ainsi que d'autres transactions internationales;
- l'étendue croissante et la diversité de ces interconnexions dans tous les aspects de la vie quotidienne;
- la rapidité manifeste des actions et des réactions, maintenant calibrée à la vitesse du laser grâce aux câbles à fibres optiques;



- les répercussions profondes de toutes ces connexions sur les économies, les sociétés et même sur l'état psychologique des gens.

Nous habitons désormais une planète où nous partageons tous les problèmes les plus graves. Aussi la collaboration s'impose-t-elle. Ce n'est pas que l'État n'ait plus son importance, c'est que l'autarcie n'est plus possible, ni abordable. Les anciennes façons de gouverner ne fonctionnent pas, et partout les échecs ruineux sautent aux yeux : dans le cours rétrograde du contre-développement dans plusieurs des pays les plus pauvres; dans les guerres où des soldats adolescents sont forcés de se battre et de mutiler des enfants en bas âge; dans la contagion des crises cambiaires; dans l'effondrement imminent des récifs coralliens, des Antilles au Pacifique Sud; et jusque dans la modification de la chimie climatique.

Si les échecs sont si flagrants, pourquoi se répètent-ils ? Si la mondialisation nous oblige à modifier notre façon de gouverner chez nous et dans le monde, qu'est-ce qui nous en empêche ? Deux choses, principalement : les mentalités et l'inertie justifiée

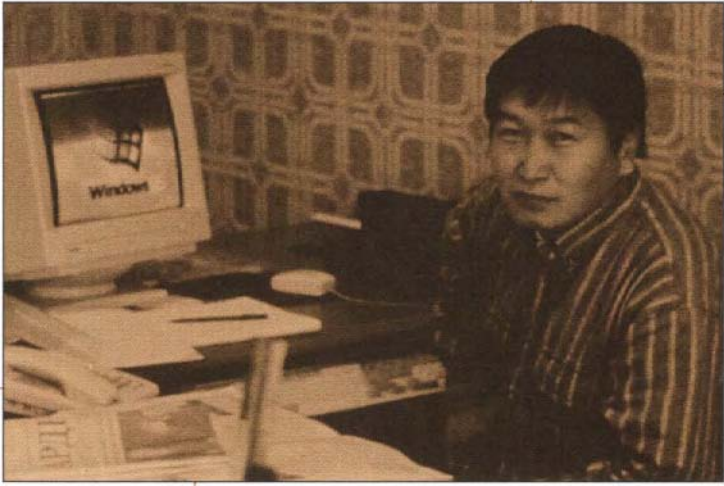




par les intérêts en jeu. Ces deux facteurs expliquent le dangereux et coûteux décalage qui existe entre la capacité des institutions et les exigences auxquelles sont tenus de satisfaire à cet égard tous les paliers de gouvernement.

Les mentalités ? La majorité d'entre nous tendent à considérer l'État comme la composante naturelle et principale du « système international » (expression qui évoque à tort l'ordre et l'équilibre). Nous tenons pour acquis, comme autant de notions statiques et même lorsque nous savons être dans l'erreur, les vieux concepts de souveraineté, d'autonomie et d'inaccessibilité des frontières. Notre imaginaire est enraciné dans un passé bien différent de ce qu'est la réalité actuelle, et cela comporte des risques. La difficulté d'expliquer cette réalité favorise le défaitisme. Lorsque, en raison de l'absence d'une ligne de conduite normative, des États riches et bien armés refusent de se mobiliser même pour la plus modeste des interventions humanitaires ou refusent de donner leur adhésion à un traité sur la protection mutuelle de l'environnement, si sûr et peu coûteux soit-il, ou encore lorsque les États membres du Conseil de sécurité qui ont droit de veto ferment les yeux même devant une réelle menace à la paix et à la sécurité mondiales, les échecs se perpétuent. Pire encore, ces attitudes défensives et de repli font obstacle à la pensée stratégique à long terme et facilitent les manœuvres dilatoires et électorales à court-terme. Le résultat, hélas, se traduit souvent par l'incapacité d'entreprendre les réformes institutionnelles, financières et politiques qu'exige une gouvernance efficace.

L'inertie justifiée par les intérêts en jeu ? Rappelons qu'il y a un nombre considérable d'individus puissants qui profitent de la situation actuelle : ceux qui sont confortablement installés dans les institutions dominantes et, particulièrement, ceux qui vendent ce que l'humanité achète. Nous le répétons : même si plusieurs de ses conséquences sont involontaires, la mondialisation n'est pas un phénomène totalement inévitable, ni par sa nature, ni d'un point de vue historique. Les démarches et les valeurs qui la sous-tendent ne sont pas toutes automatiques ou autogénérées.



Les conditions d'existence actuelles reflètent, dans une certaine mesure, les actions et réactions d'entreprises, d'organisations et d'instances gouvernementales (toutes en interaction) dirigées par des chefs qui veillent à leurs propres intérêts.

La pratique qui consiste à prendre des décisions successives, sans coordination aucune, entraînant (pour plusieurs) des dégâts inattendus, n'a rien de neuf. Les krachs boursiers, la surpêche et la mutation des microbes pharmaco-résistants en sont des manifestations. Malgré la mine de possibilités qu'elle comporte, la mondialisation telle qu'on la connaît présentement a pour effet, par une nouvelle forme d'intrusion et un pouvoir destructif jusqu'ici inconnu, d'accroître la portée du mal.

Des préconceptions dysfonctionnelles et un souci marqué pour ses intérêts personnels sont monnaie courante en politique mondiale, mais ils le sont tout autant à l'intérieur des pays. Une différence cependant : les États prospères institutionnalisent la conciliation des intérêts et le compromis, notamment le compromis entre les solutions à long terme et les politiques à court terme. Ce qui nous amène aux avantages concrets du



processus démocratique. On s'attend à ce que les politiques démocratiques, par la rigueur de leurs procédures, rendent les puissants responsables à l'endroit du reste du monde. Telle est la vertu unificatrice des gouvernements démocratiques – non que ces derniers agissent invariablement comme il se doit, mais on les tient responsables lorsqu'ils font un faux pas et des procédures diplomatiques sont prévues pour les remplacer.

Mais au regard de la politique internationale, comment la Banque mondiale peut-elle véritablement rendre compte à des millions de personnes qu'elle aide ou lèse ? Dans quelle mesure le Conseil de sécurité est-il justiciable ? Ou Microsoft ? Ou Greenpeace ? Autre question tout aussi inquiétante : y a-t-il contradiction entre les impulsions d'un marché libre, libérateur et créateur de richesses sur fond de mondialisation économique et les valeurs propres à la gouvernance démocratique ?

Nombreux sont ceux qui croient que les valeurs dominantes d'un marché non contrôlé vont à l'encontre de la gouvernance démocratique. C'est cette peur, profonde et généralisée, qui inspire la colère contre l'Organisation mondiale du commerce : la conviction que l'OMC demeure hors de portée des citoyens, institutionnalise les valeurs prépondérantes du marché et réduit la vie à une simple marchandise. Le marché encourage les inégalités, arguent ces critiques, alors que la démocratie repose sur l'égalité des droits et le partage des ressources; le marché encourage l'égoïsme, alors que la démocratie appelle à la modération et au compromis. Dans un tel combat des valeurs, nous préviennent-ils, c'est le marché qui jusqu'à présent l'emporte sur la démocratie.

Qu'ils soient légitimes ou non, les arguments d'ordre éthique et fonctionnel pèsent lourd en faveur d'un accroissement de la démocratie dans les institutions de la gouvernance mondiale. L'argument d'ordre éthique est sans équivoque : les gens ont le droit légitime de se prononcer sur la conduite des institutions qui régissent leur vie. À l'époque où le gouvernement d'un pays était la seule institution qui comptait en matière de gouvernance, une



voix pour choisir ce gouvernement aurait peut-être suffi. Ce n'est plus le cas lorsque c'est le Fond monétaire international ou Mercosur qui décide des règles du jeu.

L'argument fonctionnel en faveur de la transparence et de l'obligation de rendre compte est tout aussi important. Aucune institution ayant quelque influence ne peut durer bien longtemps sans le consentement éclairé de ceux qu'elle gouverne. La mondialisation fournit aux gens les informations dont ils ont besoin pour donner leur consentement et, dans certains cas, les moyens de le refuser; songeons, par exemple, aux boycottages de consommation mondiaux abondamment couverts par la télévision et coordonnés sur l'Internet. Or, le manque de processus démocratiques empêche le renforcement des institutions internationales et ce, pour une raison très valable : les gens qui vivent en démocratie hésitent naturellement à changer d'allégeance et à transférer le pouvoir à des organisations moins liées par l'obligation de rendre compte (et encore plus éloignées d'eux) que leur propre gouvernement national. Enfin, il y a peu de chances qu'une institution prenne de bonnes décisions si elle ne se fait pas un devoir d'abord d'en faire part à autrui. Qu'on se rappelle l'embarras de l'OCDE et ses bévues dans le cadre de négociations ultrasecrètes, avant l'échec de l'AMI.

Plusieurs en ont fait la remarque : beaucoup de ce que nous savons déjà de la mondialisation est visiblement américain. Voici, par exemple, comment Daniel F. Burton (un des vice-présidents de Novell) décrivait l'Internet dans le numéro du printemps 1997 de *Foreign Policy* : « L'Internet abrite déjà une espèce d'ethos du Wild West souvent associé à de nouvelles frontières. Il tend à s'opposer à l'autorité, il est véhément dans sa défense de l'individualisme et de la liberté d'expression, radical quant à la vie privée et, en majeure partie, extrêmement antigouvernement. » Tous les autres prennent ces traits exactement pour ce qu'ils sont : typiquement américains, au même titre que MTV, Levis ou Intel. Et les nouvelles technologies seraient culturellement neutres ? Nullement. En outre, cela devrait démontrer aux Américains – voire aux Américains isolationnistes – qu'ils ont



effectivement investi plus que quiconque dans le succès de la gouvernance mondiale.

Les États-Unis ne doivent pas leur suprématie mondiale principalement (pas du tout, diront certains) à leur force militaire unique. La richesse et l'influence politique actuelles des Américains découlent de l'attrait universel qu'exercent certains des idéaux qui ont présidé à la naissance du pays, du succès économique qu'un continent aussi vaste et paisible a rendu possible et d'une exploitation zélée du commerce et de l'investissement internationaux. Les Américains investissent à l'étranger plus d'argent que quiconque. Ils sont les premiers exportateurs mondiaux. Leur définition de ce qui constitue leurs intérêts politiques et économiques est plus vaste que celle de n'importe quel autre pays.

Certains Américains avanceront qu'en contrepartie, ils versent des sommes plus importantes que quiconque au budget militaire, à l'ONU et à l'aide internationale. En effet, mais cela ne fait que confirmer une réalité. Les Américains, plus que quiconque, ont davantage à retirer d'une meilleure gouvernance des affaires





mondiales : des marchés et des investissements étrangers sûrs; la prévention de conflits étrangers au moment opportun; un équitable partage des risques entre les États au moment d'envoyer des troupes au combat; un environnement naturel sain; une prospérité internationale plus largement distribuée avec, en prime, une demande perpétuelle de biens et de services « Made in USA ».

Les États-Unis ont tout intérêt à améliorer l'efficacité de l'ONU, à élaborer des politiques internationales pour composer avec les privations qu'engendrera la croissance démographique et à agir de façon concertée contre les conséquences catastrophiques du changement climatique. Mais ces intérêts ne se reflètent pas toujours dans les politiques étasuniennes. Et ils se font encore moins sentir dans les votes du Congrès. À titre d'exemple, citons l'entêtement du Sénat à rejeter le Traité d'interdiction totale des essais nucléaires qui ramène les États-Unis à un isolationnisme aussi désastreux pour eux que dans le passé. Les sondages d'opinions démontrent de façon unanime que la plupart des Américains applaudissent au partage du fardeau avec l'ONU et d'autres institutions (et ce, encore davantage lorsqu'ils en apprennent le faible coût). Pourtant, sans se soucier des effets destructeurs sur l'ONU et le pays, les États-Unis persistent à adopter des politiques timides et à se servir inlassablement de l'ONU comme bouc émissaire. Ils alimentent ainsi le cercle vicieux du sous-financement et des résultats décevants qui affaiblit les opérations onusiennes et entache sa réputation. Et, chaque fois, les intérêts des États-Unis en subissent les contrecoups.

La défense d'une meilleure gouvernance s'adresse donc autant au peuple américain qu'au reste du monde. Pour relever les défis de taille qui s'annoncent, il faut collaborer avec les autres : les autres gouvernements, les autres peuples, les autres institutions. L'unilatéralisme est tout aussi futile que l'isolationnisme. On ne peut protéger sa sécurité, sa prospérité, l'air que l'on respire ni l'eau que l'on boit sans la coopération d'autrui. Personne, pas même une superpuissance, ne peut faire cavalier seul. À notre époque (pour paraphraser Hannah Arendt), la puissance ne se



mesure pas tant à la force exercée qu'à la capacité de travailler avec autrui à la poursuite d'objectifs communs.

Cela est particulièrement vrai dans la sphère des biens collectifs mondiaux – des océans poissonneux, la pureté de l'air, un taux de change stable – tous ces biens que partagent les peuples de n'importe quel pays mais qu'ils ne peuvent se procurer seuls. Nous établissons ici un parallèle à partir de l'analyse de Inge Kaul et de ses collègues du Programme des Nations unies pour le développement : il est évident que la notion de bien collectif qui nous apparaissait jadis comme la quintessence des préoccupations nationales (santé publique, prospérité gage de plein emploi, paix sociale) représente aujourd'hui, plus justement, un bien planétaire auquel aucun pays ne peut accéder seul.

La production ou la distribution des biens collectifs mondiaux ne peut non plus être abandonnée au puissant moteur de la mondialisation qu'est le marché. Les biens collectifs possèdent deux caractéristiques qui sont incompatibles avec les lois du marché. D'abord, les gens, quel qu'en soit le nombre, peuvent en profiter simultanément, ce qui rend inopérable la loi de l'offre et de la demande qui détermine les prix. Ensuite, il est difficile, voire impossible, d'empêcher quelqu'un de profiter d'un bien collectif une fois que ce dernier existe – même quelqu'un qui ne l'aurait pas payé. Les investisseurs ne peuvent retirer le rendement de leurs propres investissements. Dans le même ordre d'idées, un bouclier d'ozone efficace ou des marchés de capitaux stables seront bénéfiques même à ceux qui n'y ont pas contribué.

Si le marché n'arrive pas à livrer la marchandise, les institutions doivent s'en charger. Ce n'est pourtant pas ce qui se passe. Kaul et ses collaborateurs pointent du doigt trois secteurs fautifs :

- *Sur le plan juridique* – Les questions de politique concernent la planète tout entière, mais l'élaboration des politiques ressortit encore principalement à la nation.



- *Sur le plan de la participation* – Nous vivons désormais dans un monde où les acteurs sont multiples. Or, en dépit de la rapidité du changement, la coopération internationale est encore trop intergouvernementale.
- *Sur le plan de l'incitation* – L'efficacité de la coopération repose sur la promesse d'un partage équitable entre toutes les parties. Mais les tentatives de coopération aujourd'hui sont souvent déjouées par des querelles sur les coûts et les bénéfices.

Il s'agit là d'échecs sur le plan institutionnel, mais aussi sur ceux de l'exécution, des démarches et des résultats. Ces échecs nous mettent tous en péril, nous et les générations à venir. Aucun pays ne pourra les éviter isolément, du moins pas pour longtemps; seule la collaboration entre pays peut venir à bout de ces obstacles. De même, on ne peut pas jouir des biens collectifs mondiaux dont nous avons tous besoin s'ils ne sont partagés. La jouissance et le partage de ces biens exigent, et présagent, des actions constructives dont chacun sortira vainqueur.

Dans les pages qui suivent, nous insistons sur trois impératifs : prévenir les conflits meurtriers, répondre aux besoins des jeunes sur une planète surpeuplée et gérer les changements climatiques. Pourquoi ces trois points en particulier ? Nous en avons fait le choix (parmi les innombrables défis auxquels la planète fait face présentement) pour des raisons purement pragmatiques. Ils sont d'une importance incontestable. Ils permettent d'analyser séparément, ne serait-ce qu'à titre d'exemples, les grands enjeux mondiaux, mais de façon interactive : la paix et la sécurité, la société et la politique, l'économie et l'environnement. Chacun de ces impératifs atteste les échecs lamentables de la gouvernance et indique les solutions qui s'imposent. Chacun invite les États et les autres intervenants de la communauté mondiale à prendre des mesures distinctes et concrètes. En somme, chacun de ces trois impératifs oblige les États à gouverner ensemble – ou alors, il n'y aura personne à la barre.



PARTIE 2

L'ASSEMBLÉE DU MILLÉNAIRE : TROIS IMPÉRATIFS

1. LA PRÉVENTION DES CONFLITS MEURTRIERS

Il est vrai de dire, mais seulement à moitié vrai, que les guerres aujourd'hui sont des guerres civiles. Elles sont menées, pour la plupart, contre des civils et ce sont surtout des civils qui paient de leur vie. Si l'on en considère les causes et les effets, toutefois, il est plus juste de dire que les conflits meurtriers sont désormais mondialisés. Il n'est pas possible de saisir à quoi riment les guerres (ou de les prévenir), si localisées soient-elles, sans examiner l'incidence locale des marchés mondiaux, du commerce international des armes, des loyautés transfrontalières dictées par les liens de parenté et les traditions, des craintes et des intérêts d'autres peuples et gouvernements ainsi que de l'influence croissante des intervenants non étatiques (qu'il s'agisse de mercenaires ou de Médecins sans frontières, d'Amnistie internationale ou d'Alcoa). Et alors que la télévision diffuse partout dans le monde des images saisissantes sur les horreurs de la guerre, partout dans le monde aussi les normes relatives aux droits de la personne et à la saine gouvernance font désormais autorité.

Aucun gouvernement, pas même le plus puissant, ne peut dorénavant assurer seul la sécurité de son peuple. Qui dit politique de sécurité nationale, dit politique de sécurité internationale. Aucun gouvernement ne peut non plus déclarer que ce qui se passe sur son territoire ne concerne personne d'autre. Une telle déclaration contreviendrait à la Charte des Nations unies et à un nombre imposant de traités signés depuis lors (voir l'encadré 1). Les conflits meurtriers, comme la violation éhontée des droits de la personne qui, si souvent, en est le déclencheur, sont devenus l'affaire de tout le monde.



ENCADRÉ 1

Instruments internationaux relatifs aux droits de la personne
Vingt-cinq instruments internationaux, adoptés par les Nations unies, protègent et défendent les droits de la personne partout dans le monde :

- Convention relative à l'esclavage (1926)
- Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948)
- Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui (1949)
- Convention relative au statut des réfugiés (1951)
- Convention sur les droits politiques de la femme (1952)
- Protocole portant amendement à la Convention relative à l'esclavage de 1926 (1953)
- Convention relative à l'esclavage de 1926 telle qu'amendée (1953)
- Convention relative au statut des apatrides (1954)
- Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage (1956)
- Convention sur la nationalité de la femme mariée (1957)
- Convention sur la réduction des cas d'apatridie (1961)
- Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages (1962)
- Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965)
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)
- Protocole facultatif du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)
- Protocole relatif au statut des réfugiés (1967)
- Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité (1968)
- Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (1973)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984)
- Convention internationale contre l'apartheid dans les sports (1985)
- Convention relative aux droits de l'enfant (1989)
- Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort (1989)
- Convention sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille (1990)



À mesure que la démarcation entre affaires domestiques et affaires étrangères se fait plus ténue, les vieilles distinctions entre guerre nationale, guerre internationale et attentats terroristes non étatiques s'atténuent aussi. Les séditions traversent les frontières au même titre que les réfugiés. Les terroristes reçoivent des États salaire et protection. Les soldats de l'État se battent comme des criminels et les criminels s'acquittent dès basses besognes des gouvernements. Ceux qui en sont les victimes innocentes ne peuvent pratiquement pas faire de distinction entre ces méfaits. Et ces abus ne sont pas moins menaçants pour le reste de la planète.

Si la mondialisation tend à rendre les conflits plus meurtriers pour un plus grand nombre de personnes dans un plus grand nombre de pays, elle décuple aussi l'urgence de la prévention. Et comme les causes et les effets des conflits meurtriers sont rarement imputables à un seul État, la prévention des conflits doit aussi se faire en collaboration. Personne ne peut y arriver seul, mais personne ne peut se soustraire à l'obligation de se joindre aux autres pour agir.

Bien que généralement les conflits découlent des schismes et restent gravés dans la mémoire des sociétés qui les subissent, les combats meurtriers ne sont pas inéluctables. Au contraire, les guerres et les autres formes de violence organisée sont habituellement le fruit de décisions pesées et d'actions volontaires. Ni le génocide au Rwanda, ni les atrocités commises par les forces armées du gouvernement au Kosovo, ni le carnage perpétré au Timor oriental n'étaient le résultat d'actes spontanés, naturels ou incontournables. Ces crimes ont été planifiés et convenus avant d'être commis. Et pourtant, ce sont des crimes qu'il est possible d'éviter.

Mais comment ? Pour être durable, la prévention exige une transformation en profondeur des conditions qui conduisent à la violence. La prévention d'ordre structurel est un travail de longue haleine : il faut consolider la paix par l'assainissement de la gestion publique, répondre aux besoins essentiels des populations

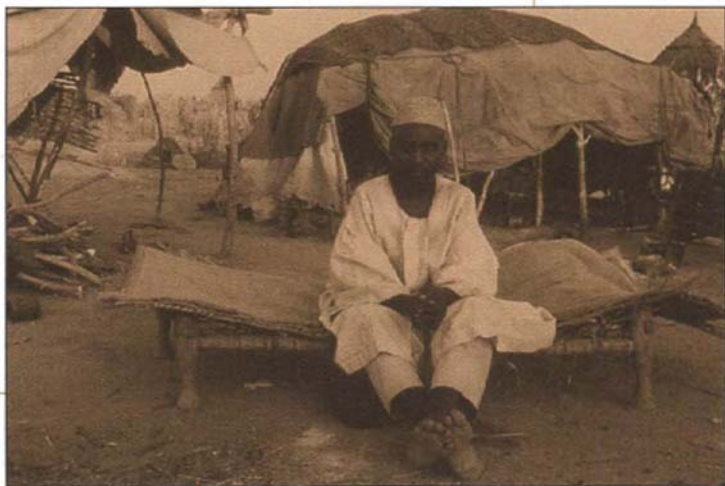


et favoriser l'harmonie sociale. Dans ce rapport, nous attirons l'attention sur d'autres mesures, sur des moyens rapides de réformer la gouvernance.

De toute évidence, les institutions dites de gouvernance ne se sont pas adaptées à la prévention des conflits meurtriers depuis l'avènement de la mondialisation. Les signes d'échecs sont partout : dans les cimetières des Balkans; dans les innombrables mutilations des enfants en Sierra Leone; dans les narco-ruines de la vie colombienne. Au Cambodge, des crânes empilés servent de monuments aux morts. Les vies tchéchènes prises en Russie ne se comptent plus et des mères pleurent aux funérailles de leurs enfants.

La télévision, l'Internet, les déplacements des familles, les réseaux d'ONG – tout nous rapproche de ces conflits. Ils deviennent, dans certains cas du moins, *nos* conflits. Les effets de la mondialisation sont puissants et ils compliquent les choses : les normes internationalisées des droits humains et de la gouvernance démocratique n'ont plus de frontières et transforment les vieux concepts de souveraineté et d'autonomie. Les gens sont témoins par la télévision des effroyables violations des droits de la personne; ils se regroupent pour former des ONG transfrontalières; ils commencent à mieux saisir les rapports entre la conduite des sociétés, la justice économique, la sécurité des personnes, la démocratie et la saine gestion des affaires publiques. Une norme, qu'on a commencé à définir et qui continue de s'affiner – par à-coups, ponctués de faux départs et d'hésitations – viendra légitimer l'intervention internationale pour mettre fin aux pires infractions commises contre la sécurité humaine et les droits de la personne. Et, partant, les notions mêmes d'intérêt national et de souveraineté prennent un nouveau sens. Il nous apparaît alors plus clairement que les événements outre-frontières non seulement influent sur notre propre bien-être, mais commandent une action concertée.

La norme d'intervention ne dicte aucune règle absolue. C'en est une parmi tant d'autres qui guident le comportement des



gouvernements et des autres membres de la communauté mondiale. Elle coexiste, non sans tension et parfois difficilement, avec les normes afférentes à la souveraineté et à l'inviolabilité des frontières. Cependant, aucun aspect des normes relatives à la souveraineté ne nie la réalité des droits humains, ni la légitimité de la défense ou du rétablissement de ces droits.

Le rajustement des normes et des règles qu'exigent ces conditions nouvelles sème la confusion. Dans un tel climat d'incertitude toutefois, il faut prendre garde que les puissants (ou les ambitieux) ne se servent de la norme d'intervention comme prétexte pour s'ingérer dans les affaires des plus faibles. Comme l'a déclaré le président algérien Abdelaziz Bouteflika à l'Assemblée générale de 1999 : « La souveraineté est notre dernier rempart contre les règles d'un monde d'inégalités ». C'est là un aspect crucial de la norme d'intervention : pour que son effet soit bénéfique et durable, tout acte d'intervention doit avoir une finalité légitime. Autrement, c'est l'anarchie qui s'installe. Les petits pays l'ont vite compris. Comme devrait le comprendre aussi tout peuple dont la prospérité et la sécurité dépendent du maintien de la paix dans le monde. Et cette légitimité, c'est



l'ONU qui peut l'accorder pour tout exercice d'intervention militaire.

Dans le cas troublant et si souvent cité du Kosovo, les alliés de l'OTAN ont commencé à bombarder la Yougoslavie sans l'approbation du Conseil de sécurité. Beaucoup ont soutenu, et arguent encore aujourd'hui, que l'intervention de l'OTAN était illégale selon le droit international et injustifiée. Le gouvernement des États-Unis et ses alliés ont rétorqué que les crimes pervers contre la vie et la liberté commis sous le régime Milosevic justifiaient une intervention armée (un moindre mal pour mettre fin aux atrocités du nettoyage ethnique, si l'on en croit la théorie des guerres justes). Les membres de l'OTAN insistent aussi sur le fait que le Conseil de sécurité n'aurait pu donner l'approbation qui aurait légitimé cette intervention parce qu'il était paralysé par la menace (illégitime ?) proférée par la Russie et la Chine d'opposer leur veto.

Cela soulève une deuxième question : toute décision d'intervention doit être légitime pour être pleinement efficace, mais elle doit aussi être efficace pour être pleinement légitime. Si le Conseil de sécurité refuse de donner suite à ses résolutions, s'il est indécis ou au point mort parce que d'aucuns lui opposent leur veto ou s'il néglige ses obligations en matière de paix et de sécurité, le reste de la communauté mondiale dénoncera son inefficacité. De même, on le taxera d'incompétence s'il refuse arbitrairement d'intervenir dans certains conflits mais qu'il n'hésite pas à le faire ailleurs lors de crises semblables. Quand le Conseil de sécurité perd de son efficacité, il perd aussi de sa légitimité. Si le cas du Kosovo demeure si troublant c'est que ni l'action de l'OTAN ni l'inaction du Conseil de sécurité n'avaient la légitimité qu'exige toute décision d'intervention.

Quand éclate un conflit meurtrier, l'efficacité est fonction de la rapidité de l'alerte donnée. Le signe le plus courant et le plus funeste de l'imminence d'un conflit est la violation des droits de la personne – perpétrée ou tolérée par les gouvernements (voir l'encadré 2). À condition d'être rapidement décelés,



ces abus exigent l'intervention immédiate de la communauté internationale avant qu'un drame plus horrible ne se produise.

ENCADRÉ 2

Indicateurs d'États à risques

Les indicateurs ci-après sont souvent donnés comme exemples de ce qui permet d'identifier les États qui risquent de s'effondrer. Il est vrai que pratiquement tous les pays du monde possèdent au moins l'une de ces caractéristiques. Toutefois, la réunion de plusieurs de ces symptômes pourrait sans doute constituer un signe avant-coureur fort crédible de problèmes imminents.

- Pressions démographiques : taux de mortalité infantile élevé; mouvements rapides de population, notamment mouvements massifs de réfugiés; forte densité de population, surpopulation de jeunes; pénurie de nourriture ou manque d'accès à l'eau potable; partage de terres ou de territoires entre divers groupes ethniques (c.-à-d. attachement des groupes à un territoire); environnement (c.-à-d. rapport entre groupes ethniques et leur environnement physique).
- Pratiques non démocratiques : criminalisation ou délégitimation d'un État, ou violation des droits de la personne
- Régimes éphémères
- Composition ethnique de l'élite gouvernante différente de l'ensemble de la population
- Détérioration ou l'élimination de la fonction publique
- bouleversement économique grave : développement économique inégal entre divers groupes ethniques et manque de libéralisme commercial
- Héritage de griefs et esprit de vengeance parmi certains groupes
- Exodes humains massifs, chroniques ou permanents

Une fois l'alerte donnée, l'efficacité doit être en quelque sorte prévisible. Comme l'a fait remarquer le secrétaire général Kofi Annan dans son rapport annuel de 1999 à propos des interventions onusiennes : « Même les leaders qui prônent les politiques les plus répressives restent aux aguets pour voir ce qu'on leur laissera faire [...] Plus la communauté internationale réussira à déjouer leurs calculs destructeurs, plus nous épargnerons des vies ». La certitude que le Conseil de sécurité



n'hésitera pas à agir en cas d'abus — fort de l'appui international indéfectible que la légitimité confère — peut décourager les pires excès des dictateurs et des agresseurs. Les petits pays vulnérables à diverses formes de préjudice seraient ainsi les premiers bénéficiaires de la mise en application plus rigoureuse d'une norme d'intervention, c'est-à-dire d'une intervention qui soit à la fois efficace et légitime.

La communauté mondiale ne peut donc reléguer l'usage de la force parmi les options de dernier recours. Pour que la prévention (et, en particulier, la dissuasion) soit efficace, il faut être prêt à utiliser la force au moment où elle sera le plus bénéfique et pas seulement au moment le moins inopportun ou lorsqu'il est politiquement impossible d'y échapper. Il est trop tôt pour prononcer un jugement définitif dans le cas du Timor oriental; nous nous permettrons néanmoins d'avancer ceci : c'est habituellement une erreur que de vouloir, en premier lieu, régler une dispute d'une telle ampleur par référendum ou plébiscite. Le seul fait de déclencher une élection entraîne une confrontation gagnant-perdant, donc une perte ou une victoire totale, incitant ainsi à la violence ceux qui prévoient perdre. Il vaut mieux créer un climat de sécurité minimale (et qui soit même, avec un peu de chance, propice à un dialogue courtois) et par la suite — dans un calme relatif, en tenant compte du partage du pouvoir et d'autres considérations du genre auxquelles il faudra réfléchir — préparer l'élection. En pareil cas, pour prévenir les conflits et favoriser un règlement démocratique du différend, une présence internationale armée devrait être l'un des premiers recours, non le dernier. Au Timor oriental, si les autorités indonésiennes l'avaient permis, peut-être aurait-on pu éviter la tragédie en déployant plus tôt une force suffisante durant le processus électoral.

Autant l'alerte rapide est capitale pour la prévention et le succès de l'intervention, autant il est important de procéder après coup à un suivi patient et minutieux. Nous ne prétendons pas que toute mission requière une stratégie de sortie prévue à un moment précis (même si c'est ce que souhaitent les généraux).



Ce qui est toujours nécessaire, en revanche, c'est que les parties s'entendent au préalable sur les objectifs réalisables et qu'elles soient résolues à les atteindre. Il faudra donc, dans la plupart des cas, préparer la délicate transition entre le régime militaire et l'administration civile et assurer par la suite l'essor politique et économique. Il s'agit là d'engagements à long terme, parfois coûteux, et habituellement difficiles à négocier. Cela dit, les interventions qui ne se soumettent pas à ces étapes risquent fort de manquer d'efficacité et de légitimité.

Quant au Conseil de sécurité, il serait beaucoup plus efficace et gagnerait en légitimité si le veto était contingenté et si on augmentait l'effectif. Mais nous ne proposons aucune de ces deux options. De telles réformes exigeraient que l'on modifie la Charte. Il n'y a pas de consensus sur de tels amendements et, malheureusement, peu sont intéressés à en créer un.



Mais les faits demeurent. L'usage abusif du droit de veto nuit à l'efficacité et à la légitimité du Conseil de sécurité et de ses membres permanents. Quant à ces derniers, qui forment un groupe anachronique au sein du Conseil, ils constituent non seulement une injustice mais un obstacle au succès. Ils ne sont pas représentatifs des peuples de la Terre et ne reflètent nullement les relations politiques actuelles entre les États. En outre, il s'est établi une interaction pernicieuse parmi eux, qui ont la haute main sur le veto et déséquilibrent la liste des membres, une interdépendance qui prend la forme de réunions secrètes entre eux cinq et dont les dix autres membres du Conseil sont systématiquement exclus. Encore une fois, l'efficacité et la légitimité en souffrent, sans compter que l'incongruité de l'effectif et des procédures est de plus en plus déstabilisante.

Parlant de légitimité perdue, comment ne pas se rappeler que les plus importants fournisseurs d'armes sur le marché mondial chaque année regroupe les cinq membres permanents du Conseil : la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie. Il faudrait demander plus souvent aux gouvernements de ces pays comment ils concilient la paix, la sécurité et le bien-être de l'humanité avec le commerce de la mort.

Entre-temps, cependant, on peut procéder à des réformes sans amender la Charte. Le secrétaire général, l'Assemblée et le Conseil ont déjà fait des progrès louables; et on peut faire encore plus. L'usage abusif du droit de veto, par exemple, pourrait être circonscrit par un accord informel mais explicite conclu entre les cinq membres permanents et fondé sur trois règles simples. Premièrement, chacun des Cinq devrait adopter comme politique de ne jamais imposer leur veto ou en agiter le spectre lorsque les questions à l'étude sont purement procédurales. Deuxièmement, pour les questions d'importance, chacun devrait s'engager à se prévaloir de son droit de veto uniquement lorsque des résolutions menacent directement et notablement ses intérêts vitaux. Troisièmement, tout exercice du droit de veto devrait être accompagné d'une déclaration publique (et convaincante) le justifiant. Une telle réforme n'a rien d'utopique. De fait,



pendant des années, les États-Unis ont renoncé à opposer leur veto unilatéralement. Et c'est une expérience qu'il peut être fructueux de répéter : un engagement librement consenti à l'égard des trois règles que nous proposons aura tendance soit à encourager, soit à en contraindre d'autres à faire de même. Du coup, cela permettrait aux États-Unis de retrouver au sein de l'ONU une place plus représentative de leur position dans le monde. (Bien que leur réputation ne se rétablisse jamais complètement, à juste titre, tant que les États-Unis n'auront pas remboursé leur dette envers l'ONU, totalement et sans condition). Nous proposons ci-après six autres recommandations pour une meilleure prévention des conflits meurtriers.

Lorsque le secrétaire général découvre, après enquête, que les droits de la personne sont sérieusement bafoués ou qu'ils pourraient l'être, et que le Conseil de sécurité n'est pas déjà intervenu, il devrait faire part de ses constatations à l'Assemblée générale.

Nous croyons que si une majorité appréciable et représentative à l'Assemblée concluait dans une résolution qu'effectivement de



telles violations ont lieu, il deviendrait alors beaucoup plus difficile pour un membre permanent du Conseil d'opposer son veto à des mesures de redressement. La liberté d'agir de l'Assemblée dans ce cas n'est limitée que par l'article 12 de la Charte qui lui interdit de faire une « recommandation » relative à une question pour laquelle le Conseil « exerce [...] les fonctions qui lui ont été assignées » par la Charte. En bref, l'Assemblée a le droit de traiter un problème sur lequel le Conseil a évité de se pencher. Rappelons à ce propos que, dans le passé, l'Assemblée a agi avec détermination dans de telles situations; entre autres, la Force d'urgence des Nations unies en 1956 (premier véritable déploiement pour le maintien de la paix au Moyen-Orient) a été mise sur pied par l'Assemblée. Sans amender la Charte, l'Assemblée pourrait modifier les politiques régissant le décisionnisme du Conseil de sécurité, ce qui rendrait le droit de veto beaucoup plus difficile à exercer sans justification convaincante.

Le secrétaire général devrait, avec d'autres intervenants, renforcer les mécanismes d'alerte devant l'imminence d'un conflit.

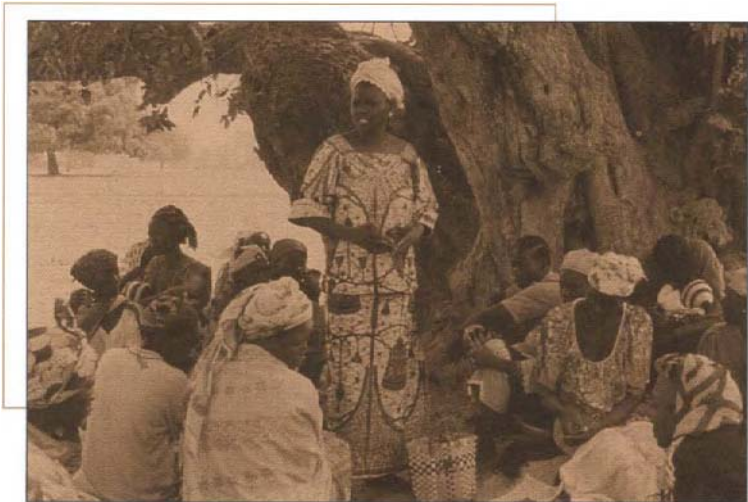
Les violations des droits humains – souvent des actes de violence – mènent fréquemment à des conflits meurtriers. Elles peuvent servir à donner non seulement l'alerte, mais aussi le temps de mettre en place des mesures de prévention. Le secrétaire général a resserré et simplifié la coordination parmi les organismes des Nations unies sur le terrain et au siège de l'ONU. Ces efforts, de même que le rapprochement avec les ONG, les entreprises et le monde de l'enseignement, devraient être systématiquement intensifiés. Les ONG et les organismes des Nations unies sont souvent les premiers à être témoins des injustices et des dangers imminents que ces abus représentent. Et lorsqu'un conflit éclate, ils peuvent fournir de précieux renseignements pour orienter les interventions, sous forme d'aide ou de sanctions, par la voie diplomatique ou l'intervention des forces armées. Dans le même ordre d'idées, le secrétaire général devrait évoquer plus fréquemment l'article 99 de la



Charte – qui lui confère pleine autorité de « porter à l'attention du Conseil de sécurité toute question qui, selon lui, peut constituer une menace pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

Afin d'accroître la capacité du secrétaire général de déceler et de désamorcer les crises dès les premiers signes, les pays membres de l'ONU devraient contribuer substantiellement au Fonds pour l'action préventive.

Le Fonds, créé par la Norvège en 1996, pourrait être d'une grande utilité au secrétaire général pour la formation, le soutien et l'extension d'une liste de personnes pouvant faire office d'envoyés et de représentants spéciaux lors de crises effectives ou appréhendées. Il est un fait bien connu mais facilement oublié : les négociations diplomatiques, discrètes et au moment opportun, peuvent prévenir ou contenir les conflits meurtriers. Voilà de l'argent bien dépensé, mais dont les États membres se montrent trop peu prodigues. Dans tous les cas, une prévention précoce entraîne des coûts bien moindres qu'une intervention armée tardive ou la reconstruction au sortir d'un conflit.





Le secrétaire général et le Conseil de sécurité doivent avoir une plus grande latitude pour réagir rapidement à un conflit imminent.

Le carnage au Timor oriental, qui a surtout eu lieu alors que le Conseil et les États membres rassemblaient à grand-peine une force d'intervention, démontre encore une fois l'importance d'un déploiement au moment opportun. Plusieurs États membres ont fait diverses propositions utiles pour la mise sur pied de corps de réserve capables de se jeter rapidement dans l'action, sur demande, lorsque l'exigent les missions de l'ONU. Les ententes en vigueur doivent être améliorées. La désignation de forces d'intervention rapide par les États membres aurait pour effet d'accélérer le déploiement de « coalitions de volontaires » pour les situations d'urgence (et de réduire la dépendance à l'égard des contributions des superpuissances). Cela favoriserait également la participation à des missions onusiennes des puissances de moindre envergure qui, autrement, seraient incapables de mobiliser des forces considérables dans des délais aussi brefs. Le secrétaire général et le Conseil auraient en outre une plus grande marge de manœuvre s'ils avaient à leur disposition une force policière permanente, même modeste. Il est toujours plus difficile d'obtenir des forces policières que des troupes des États membres, la police n'étant excédentaire dans aucun pays; or, le déploiement peu coûteux d'une petite force policière, à court préavis, peut étouffer une crise sur le point d'éclater et en atténuer les conséquences en ramenant le calme et la paix.

Il faut investir beaucoup plus d'énergie sur les plans politique et organisationnel afin de réduire l'arsenal nucléaire et en assurer la gestion sécuritaire.

Le recours à arme nucléaire, quelle qu'elle soit, serait catastrophique. C'est précisément pour cette raison que les armes nucléaires sont inutiles sur le plan militaire comme instruments du pouvoir étatique. Elles continuent cependant de représenter une menace pour la planète et n'en sont pas moins des instruments de terreux. Voilà pourquoi, puisqu'il est malheureusement improbable qu'on en arrive à un désarmement



nucléaire complet de sitôt, il est urgent de procéder à un inventaire des armes et du matériel nucléaires, d'en surveiller l'état et les déplacements. Les problèmes bien réels qu'il faut régler dans l'immédiat sont les suivants : rétablir un contrôle fiable des ogives nucléaires de l'ex-Union soviétique; réduire le nombre de vecteurs d'ogives russes et américaines; réduire le nombre des forces nucléaires en état d'alerte; explorer l'effet stabilisant des engagements réciproques dits de « non-emploi en premier »; et empêcher la prolifération des armes nucléaires dans les États paria et autres. Pourtant, les différents régimes qui ont tenté de limiter la prolifération des armes de destruction massive et d'en décourager l'usage ont sombré dans un désordre alarmant. Le rejet par le Sénat américain du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires et la perspective troublante que les États-Unis puissent déployer des systèmes de défense anti-missiles ne font qu'aggraver les dangers d'une future course aux armements et d'une nouvelle vague de prolifération.

Même maintenant, en dépit du parachèvement des initiatives pour la réduction des armes nucléaires, il existe dans le monde une quantité effroyable d'ogives nucléaires — situation empirée



par les déplorables activités de l'Inde et du Pakistan. Croire qu'une telle quantité d'armes restera à jamais en lieu sûr et inemployée est parfaitement illusoire. Les risques d'erreurs, de perceptions erronées, de mauvais calculs, d'actes de terrorisme ou de folie – et leurs conséquences apocalyptiques – sont trop importants pour être tolérés.

Il faut favoriser l'instauration d'une culture de prévention. L'ONU et ses nombreuses tribunes, que dirige le secrétaire général, sont bien placées pour faire comprendre l'importance de modifier les attitudes à l'égard de la prévention des conflits, d'autant plus que (dirons-nous délicatement) la structure de l'organisation est souple. Par ses diverses composantes qui répondent de diverses façons à des problèmes divers, l'ONU peut favoriser la création de réseaux dans nombre de disciplines, professions et domaines d'expérience qui pourraient ouvrir la voie à des mesures prometteuses en matière de paix et de développement durable. Le secrétaire général et son équipe se sont efforcés de gérer leurs activités avec une plus grande cohérence, formant de nouvelles coalitions, plus solides, pour se pencher sur ces questions. On peut faire davantage par la dotation et la formation au sein de l'ONU en exploitant, particulièrement, l'apport du développement à la prévention des conflits. L'ONU peut également parrainer des assemblées réunissant des dirigeants politiques, des chefs d'entreprise et des ONG pour examiner ce qui divise ces groupes et ce qui les rapproche. L'ONU pourrait aussi inviter les chefs d'entreprise à faire plus systématiquement part de leurs réflexions sur ce qui, selon eux, constitue des obstacles politiques et économiques au développement. Nous le répétons : généralement, les conflits meurtriers et les éléments conflictuels de la mondialisation ne sont pas inéluctables. Plus souvent, et dans une large mesure, ils sont le résultat de décisions volontaires. Institutionnaliser des décisions plus éclairées afin de prévenir les conflits meurtriers, voilà le défi qui se pose pour assurer une saine gouvernance.



2. CRÉER DE MEILLEURES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR LES JEUNES

La population mondiale dépasse désormais les six milliards. La planète compte un milliard d'adolescents, réalité qui comporte deux conséquences incontestables. Premièrement, la nature étant ce qu'elle est, cette imposante cohorte produira bientôt des dizaines de millions de nouveaux bébés chaque année. Deuxièmement, entre-temps, nous serons tous témoins des revendications énergiques de ce milliard de jeunes qui transformeront les visages culturel, économique et politique de notre société. Rien n'influera autant sur le bien-être de l'humanité que les mesures que nous prendrons maintenant pour subvenir aux besoins de cette nouvelle génération de jeunes et des générations à venir.

La démographie n'est pas tout, mais son rôle ne peut être ignoré. On prévoit que la population mondiale, qui augmente présentement d'environ 80 millions de personnes par an, s'élèvera en gros à huit milliards en 2025. (En 1900, la population mondiale était de 1,65 milliard). Il est vrai que les taux de fertilité ont chuté partout dans le monde et que les taux de croissance démographique ont diminué. Cependant, étant donné la nombreuse génération actuelle de femmes en âge de procréer, les experts prévoient que la population mondiale continuera de croître bien au-delà de 2025. (En même temps, pour compliquer les choses, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devrait doubler dans 25 ans pour atteindre 1,2 milliard; dans certains pays riches, l'entretien des personnes âgées pose à la gouvernance un défi aussi lourd que d'assurer le nécessaire aux jeunes.)

Environ 98 % de la croissance de la population mondiale aura lieu dans les pays les plus pauvres du Sud, où vivent actuellement 80 % de la population (et où deux milliards de personnes souffrent de malnutrition). De même, dès 2025, le nombre de citadins atteindra cinq milliards, soit le double de la population urbaine de 1990. Par comparaison, en 1950, New York et



Londres étaient les deux seules mégacités d'au moins huit millions de personnes; en 1995, 23 villes comptaient une population de plus de huit millions, et 17 d'entre elles étaient situées dans des pays en développement (voir le tableau 1). La Division de la population de l'ONU prévoit que dès 2015, il y aura 36 de ces mégacités, dont 23 en Asie.

Certes, ces chiffres sont inquiétants, mais ce n'est rien à côté de la crise qui attend les jeunes, ou le reste d'entre nous. Le désastre viendra de la conjoncture : l'inégalité des revenus et des chances qui diminueront au lieu d'augmenter; l'extrême pauvreté qui s'intensifie pour des millions de gens; la destruction de l'environnement; les luttes sanglantes provoquées par la rareté des ressources et des espaces habitables, et par la défense des systèmes de croyances; et les échecs fatals de la gouvernance.

L'Unicef, dans *Le progrès des nations 1999*, dresse un portrait de ce que pourrait être la vie du six milliardième enfant venu porter, dans les derniers mois du siècle, la population mondiale à six milliards d'habitants; c'est le portrait de l'inégalité. Cet enfant avait moins d'une chance sur dix de naître dans une prospérité relative, et trois chances sur dix de connaître l'extrême pauvreté. (Selon les plus récentes estimations, plus de 1,2 milliard d'êtres humains essaient de survivre avec un dollar US ou moins par jour). Né au Malawi ou en Ouganda, par exemple, cet enfant vivra probablement deux fois moins longtemps qu'un autre né le même jour à Singapour ou en Suède. Sans doute est-il déjà orphelin; chaque année, 600 000 femmes (presque toutes dans des pays en développement) meurent des suites de leur grossesse ou à l'accouchement. Des millions d'autres enfants sont des orphelins du sida. Quant à l'éducation et aux soins de santé, le six milliardième enfant en sera privé, et sa situation sera pire s'il s'agit d'une fille.

Les effets de ces disparités sur les jeunes sont multiples et dangereux. Ils mettent en péril la paix sociale, empêchent des millions de gens de profiter des avantages de la mondialisation et ferment la porte aux éventuelles possibilités de développement.



TABLEAU 1

Croissance prévue dans les villes de 8 millions d'habitants ou plus

Mégacité	Population (millions)	
	1995	2015
Tokyo, Japon	26,96	28,89
Mexico, Mexique	16,56	19,18
São Paulo, Brésil	16,53	20,32
New York, É.-U.	16,33	17,60
Bombay, Inde*	15,14	26,22
Shanghai, Chine	13,58	17,97
Los Angeles, É.-U.	12,41	14,22
Calcutta, Inde	11,92	17,31
Buenos Aires, Argentine	11,80	13,86
Séoul, Corée du Sud	11,61	12,98
Pékin, Chine	11,30	15,57
Osaka, Japon	10,61	10,61
Lagos, Nigéria*	10,29	24,61
Rio de Janeiro, Brésil	10,18	11,86
Delhi, Inde*	9,95	16,86
Karachi, Pakistan*	9,73	19,38
Le Caire, Égypte	9,69	14,42
Paris, France	9,52	9,69
Tianjin, Chine	9,42	13,53
Manille, Philippines*	9,29	14,66
Moscou, Russie	9,27	9,30
Jakarta, Indonésie*	8,62	13,92
Dhaka, Bangladesh*	8,55	19,49

* Villes qui, selon les prévisions, devraient croître de plus de 50 % d'ici 2015.



Ces inégalités illustrent bien la complexité des liens entre développement et liberté. La pauvreté est une prison pour les pauvres; cela, on le comprend bien. Mais les riches, dans les sociétés divisées – terrés dans leurs quartiers clôturés et armés, craignant la nuit et l’avenir – peuvent difficilement être décrits comme des êtres libres. Les inégalités ont le don de faire partout des victimes.

Et, à l’échelle du globe, les disparités sont légion. Il y a en Thaïlande plus de téléphones portables que dans l’Afrique tout entière. Quant à l’Internet, l’Amérique du Nord (qui représente 5 % de la population mondiale) compte presque 50 % de tous les internautes de la planète. Comme le souligne le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), c’est le revenu qui permet l’accès à l’Internet et l’accès à l’Internet favorise un meilleur revenu. Le coût d’un ordinateur pour le Bangladeshi moyen équivaut à plus de huit ans de travail comparativement à un mois de revenu pour l’Américain moyen.

En outre, il y a dans la mondialisation une pernicieuse synergie qui, tôt ou tard, vient enchevêtrer tous les problèmes. La rareté des ressources pousse les gens à surexploiter les sols et les forêts, accroissant encore plus la pauvreté; les conflits ethniques incitent à la migration, forçant des étrangers à vivre entassés, déréglant les économies et entraînant de nouveaux conflits; les régimes politiques hostiles engendrent la violence, les déplacements et la pauvreté, ce qui en retour donne (souvent) naissance à d’autres régimes hostiles.

Il est probable, par exemple, que dès 2025, deux personnes sur trois vivront dans un coin du globe où les ressources en eau seront insuffisantes – avec les disputes et les conflits qu’une telle pénurie peut provoquer. Mais les conflits ou la pauvreté chronique ne peuvent être attribués à la seule pénurie de ressources. De fait, c’est lorsqu’elle se conjugue à d’autres facteurs d’ordre politique, économique et culturel qu’elle devient explosive et qu’elle entraîne par une réaction en chaîne les privations, les protestations, les guerres et les migrations. Voilà



les menaces qui nous guettent tous, où que nous vivions sur la planète, et qui risquent de frapper les jeunes en particulier. Ces interactions au-delà des frontières nous obligent à repenser les notions de souveraineté et d'espace, et à restructurer nos intérêts nationaux. Elles exigeront, qui plus est, une saine gouvernance tant chacun chez soi qu'à l'extérieur de nos frontières.

Rien dans les interactions inhérentes à la mondialisation ne menace autant les jeunes que les emprunts garantis par l'État et que les pays pauvres doivent rembourser aux pays riches (voir l'encadré 3). À cet effet, le PNUD rapporte que le service de la dette est supérieur aux dépenses de santé dans 29 pays pauvres lourdement endettés, dont 23 se trouvent en Afrique subsaharienne. En même temps, il fallait s'y attendre, l'aide publique au développement a diminué tout au long des années 1990, alors que les frais de la dette augmentaient. Et le tribut, actuel et futur, que doivent payer les enfants continue de s'alourdir.

Il faut à tout prix accélérer le trop lent programme d'allégement de la dette de ces pays, que l'on n'a pas réussi à renforcer





ENCADRÉ 3

Les enfants paient le prix

La dette a un visage d'enfant. C'est sur les enfants, sur leur corps et leur esprit, que le fardeau de la dette pèse le plus lourdement, tuant les uns et retardant le développement des autres qui n'atteindront jamais leur potentiel. Elle prive les enfants de vaccins contre des maladies mortelles qui sont pourtant facilement évitables. Elle les condamne à une vie sans éducation ou, s'ils vont à l'école, à des salles de classe sans toit, sans pupitres, sans chaises, sans tableau noir, sans manuels, parfois même sans crayons. Elle les rend orphelins car des centaines de milliers de mères meurent chaque année en couches, meurent à cause des insuffisances dans les services médicaux et autres services que la pauvreté intensifie.

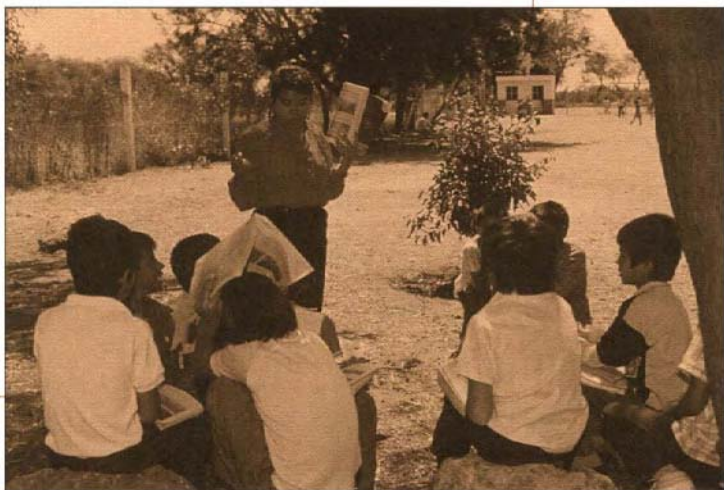
Les gouvernements de pays en développement qui favorisent leur propre élite au détriment des pauvres ont sans nul doute une grande part de responsabilité. Mais les contraintes liées à la dette imposent des difficultés aux nombreux gouvernements qui désirent restructurer leur budget en faveur de priorités axées sur les enfants, et même s'ils y arrivent ces contraintes les empêchent pratiquement d'atteindre leurs objectifs. L'Afrique subsaharienne, par exemple, consacre un montant plus élevé au service d'une dette qui atteint 200 milliards de dollars qu'à la santé et à l'éducation de ses 306 millions d'enfants. Ce schéma est absurde sur le plan économique et indéfendable sur le plan moral.

— Shridath Ramphal

suffisamment en 1999, conformément à la ligne d'action proposée par le PNUD, OXFAM, la campagne Jubilé 2000 et plusieurs pays créditeurs. De plus, à l'allégement de la dette devrait s'associer des investissements supplémentaires dans les aspects les plus constructifs du développement : l'éducation, la santé, la protection de l'environnement, et ainsi de suite. Nous ne faisons que réaffirmer ici ce que chacun sait : ces dettes, impossibles à rembourser ou à recouvrer, sont un fardeau insupportable pour les pays les plus pauvres. Et, entre-temps, les enfants souffrent.



Les inégalités qui persistent, une pauvreté de plus en plus sordide au cœur de nouvelles mégacités surpeuplées, la destruction de l'environnement par les millions de gens qui épuisent les terres pour en tirer nourriture et combustible, la probabilité croissante de nouveaux conflits : voilà les terribles répercussions de la malgouvernance, paralysée par l'incapacité généralisée de subvenir aux besoins de nos enfants et des générations à venir. L'échec n'est pourtant pas inéluctable. Nous avons des remèdes préventifs à portée de la main, des remèdes pratiques, abordables et efficaces, mais inaccessibles à un gouvernement qui voudrait agir seul. Ils requièrent la collaboration des gouvernements avec les autres intervenants de la communauté mondiale et une petite dose de courage politique de la part de chacun. C'est là que l'ONU peut se prévaloir des avantages indéniables que comporte son infrastructure : ses institutions, son savoir-faire et ses procédures. C'est là que le caractère unique de l'ONU — son universalité, son pouvoir de convocation et sa légitimité particulière — ouvre toute grande la voie au leadership et à l'action.





Pour illustrer les nombreuses possibilités de l'action concertée, voici quatre solutions concrètes qui peuvent augmenter considérablement les chances des jeunes d'avoir accès aux nécessités de la vie.

Sauver les enfants de l'épidémie du VIH/sida.

Plus de 33 millions de personnes dans le monde sont porteuses du VIH ou atteintes du sida. Sur les 14 millions de personnes qui en sont mortes, plus de 11 millions venaient d'Afrique où le sida est la première cause de décès chez les 15-24 ans. À la fin de l'an 2000, au moins 13 millions d'enfants de par le monde auront perdu leur mère ou leurs deux parents à cause du sida.

Quatre-vingt-dix pour cent des nouveaux cas surviennent dans les pays pauvres, surtout en Afrique. En 1998, deux millions d'Africains sont morts du sida, soit dix fois plus que tous les décès causés par la guerre sur ce continent cette année-là. Les femmes et les enfants sont les principales victimes de cette épidémie. En Afrique subsaharienne, les adolescentes risquent six fois plus que les garçons du même âge de contracter le virus : triste résultat de la misogynie qui approuve la promiscuité sexuelle des hommes et réduit les femmes à l'impuissance. Les taux d'infection par le VIH



parmi les femmes enceintes en Afrique sont terriblement élevés : au moins 20 % dans plusieurs pays et jusqu'à 60 % dans certains villages. Des enfants meurent du sida parce qu'ils contractent le virus ou parce que les conséquences de la maladie plongent leur famille dans la misère. Orphelins ou non, ils finissent par être victimes de malnutrition, de soins de santé inadéquats, de préjugés et de négligence.

L'épidémie gagne la planète tout entière. (L'Inde abrite plus de personnes séropositives que tout autre pays). La communauté internationale doit adopter des mesures de toute urgence, pour sauver les enfants.

Un partenariat entre les secteurs public et privé, appuyé personnellement par le secrétaire général de l'ONU, vient d'être formé pour lutter contre le VIH/sida en Afrique. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de faire avancer rapidement ce projet avec l'objectif de réduire, de 25 % en cinq ans, les taux d'infection par le VIH chez les jeunes. Il faudra pour ce faire la collaboration énergique des organismes des Nations unies, des gouvernements de l'Afrique et des pays industrialisés, et du secteur privé. La prévention est le meilleur moyen d'atteindre cet objectif, et l'éducation, le counselling et un débat public ouvert sont les meilleurs moyens de prévention. Le succès de l'entreprise exige plus toutefois : un accès accru aux médicaments coûteux dans les pays trop pauvres pour se les procurer. Peut-être faudra-t-il assouplir les brevets protégeant les spécialités pharmaceutiques — et les règles commerciales — qui maintiennent les médicaments hors de prix. Ici encore, la menace déborde les frontières et exige une action concertée. La gouvernance fait une fois de plus face à un défi : récompenser l'invention tout en en distribuant les bienfaits de façon équitable.

Inscrire tous les enfants à un programme d'enseignement de base. Tout au long des années 1990, et avec une périodicité décourageante, des délégations à des conférences internationales se sont solennellement engagées à garantir un accès universel à l'enseignement primaire — et tout aussi souvent, elles se sont



dérobées à leurs obligations. Ces dérobades ont des conséquences désastreuses car elles condamnent des millions de jeunes à un avenir sans perspectives et sans espoir. Dans *La situation des enfants dans le monde 2000*, l'Unicef estime à plus de 130 millions le nombre d'enfants qui ne sont pas scolarisés. Pire, des millions d'autres travaillent dans des conditions antihygiéniques ou effectuent des tâches dangereuses au lieu d'aller à l'école. L'éducation de base, formelle ou non, en classe ou ailleurs, peut sauver des collectivités entières et leur offrir un avenir meilleur. Plus de la moitié des enfants qui ne vont pas à l'école sont des filles. C'est une injustice et du gaspillage. Citons, à ce propos, *Le progrès des nations 1999* : « À mesure que de plus en plus de filles deviennent instruites, et fréquentent l'école plus longtemps, elles vont acquérir plus d'assurance et deviendront plus autonomes; et de ce fait, les taux de mortalité infantile et de croissance de la population baisseront — ce qui constitue un atout pour l'espérance de vie et la croissance économique globale ».

Le succès d'une telle entreprise ne se mesure pas aux grands projets d'investissement; il s'agit d'éduquer, non de construire des écoles. Il existe des modèles desquels on peut tirer des enseignements. Au Brésil, par exemple, les programmes *Comunidade Solidária* forment chaque année des milliers de jeunes afin qu'ils puissent trouver un emploi productif. Dans de nombreux pays d'Asie, l'International Youth Foundation a mis sur pied un programme dans le cadre duquel des sociétés multinationales financent des projets de formation en développement communautaire à l'intention de jeunes ouvrières d'usines et qui leur serviront lorsqu'elles retourneront dans leur village pour se marier. Modestes à leur façon, ces projets illustrent la dimension, à peine effleurée, des possibilités que recèlent les partenariats entre gouvernements, entreprises privées et ONG.

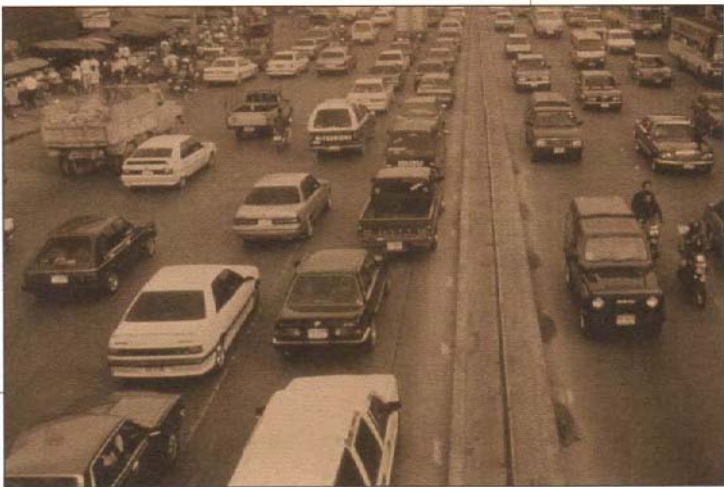
Voilà le cas classique d'un investissement minime qui génère un rendement remarquable. L'affectation à l'enseignement de base de petites sommes provenant des budgets nationaux et des programmes d'aide, avec l'étroite coopération d'ONG,



d'organisations internationales et d'autres organismes, peut littéralement transformer la vie des enfants. Pourquoi alors des gestes si simples sont-ils si rares ? Parce que (et il n'y a pas lieu d'en être fier) les enfants n'ont pas de poids politique. Ils ne peuvent proférer des menaces, ni faire de promesses. Et ils ne votent pas. Or, lorsqu'on compare les coûts dérisoires de l'éducation aux bénéfices énormes et durables qu'elle procure, les gouvernements n'ont aucune excuse pour ne pas agir; ils sont toujours liés par leurs promesses.

Accroître l'accès à l'Internet dans les pays en développement, surtout chez les jeunes.

L'accès aux télécommunications (et, à vrai dire, au monde de demain) est directement lié à la situation géographique, au sexe, au revenu et à la langue d'un individu. La moitié de l'humanité n'a jamais fait un appel téléphonique. De modestes investissements et l'assouplissement de la réglementation gouvernementale permettront à plus de gens d'accéder au Web, de se servir d'un téléphone portable ou encore d'utiliser la télévision par satellite pour autre chose que la télé payante. De l'Estonie à l'Inde, les municipalités et les écoles de villages sont





désormais branchées (l'Estonie compte plus d'ordinateurs par habitant que la France ou l'Italie). Grâce aux communications, peu coûteuses, rapides et accessibles, les gens et les organisations ont plus de temps libre pour en apprendre davantage sur l'agronomie, le traitement de la diarrhée ou les mesures de réparation dans les cas de violation des droits de la personne. Les satellites et la téléphonie portable permettent désormais aux pays pauvres de passer outre la technologie désuète des infrastructures terrestres pour entrer de plain-pied dans l'ère des communications mondiales. De plus, l'Internet est étonnamment bon marché, comme le fait remarquer le PNUD : on peut expédier un document de 40 pages de Madagascar à la Côte d'Ivoire pour 75 \$ par messenger en cinq jours, 45 \$ par télécopieur en une demi-heure, ou moins de 20 ¢ par courriel en deux minutes.

Jusqu'à présent toutefois, l'Internet a polarisé à l'échelle planétaire une autre inégalité entre les nantis et les démunis, entre les branchés et les autres. L'Asie du Sud compte 20 % de la population mondiale, mais moins de 1 % d'internautes. Même avec les nouvelles technologies, les coûts d'installation sont considérables pour une région où (comme une bonne partie de l'Afrique rurale) les services téléphoniques sont rares. Et, il va sans dire, les connexions Internet ne sont pas d'une grande utilité aux analphabètes.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, les politiques relatives à l'enseignement de base, au développement économique et à la réglementation des communications sont indissociables; voilà pourquoi aussi les gouvernements doivent travailler en collaboration avec les ONG, l'industrie et les organismes internationaux afin de partager les bienfaits de la mondialisation. Aux Philippines et au Sénégal, pour citer deux bons exemples, les compagnies de téléphone devaient, pour obtenir leur permis d'exploitation, fournir des services précis aux collectivités rurales et aux pauvres. Au Bangladesh et à l'île Maurice, les gouvernements ont éliminé les tarifs et les taxes sur les micro-ordinateurs pour en encourager la prolifération. Ce sont



là des réformes concrètes, peu coûteuses et qui donnent d'excellents résultats, si on les met à exécution.

Il faut souligner que les communications mondiales, plus rapides et moins chères, rendront les gens plus conscients du rendement de leur gouvernement comparativement à celui (désormais visible) d'autres administrations et, partant, moins indulgents devant leurs échecs. Cela n'a rien de mauvais en soi, si une saine gouvernance est l'objectif ultime.

Deux autres mesures pour protéger la santé des enfants (et se racheter d'autres promesses non tenues).

Les liens entre la richesse et la santé sont solides et impitoyables. Les enfants pauvres vivent souvent sans services de santé de base, école, eau potable ou hygiène. S'ils survivent, ils grandissent et meurent dans la misère. Les maladies associées à la pauvreté rendent le sort des jeunes encore plus tragique. Le paludisme, par exemple, fait trois millions de victimes chaque année, dont 80 % sont des enfants. Avec plus d'un demi-million de nouveaux cas par an, l'incidence de cette maladie, qu'on croyait éradiquée à jamais, gagne du terrain dans le monde. Le paludisme est une des nombreuses maladies qu'amène la pauvreté et qu'on peut prévenir.

En réalité, la meilleure chose à faire pour la santé des enfants du monde (y compris celle des enfants des pays riches) serait d'augmenter le revenu des pauvres. Mais, nous ne plaçons pas ici pour un nouveau programme d'envergure en vue d'éliminer la pauvreté. Plutôt, nous rappelons aux gouvernements leurs propres promesses (qu'ils n'ont pas tenues) qui remontent au Sommet mondial pour les enfants de 1990 – et nous leur faisons deux modestes propositions.

Premièrement : décourager l'usage du tabac.

Pour reprendre les paroles de Gro Harlem Brundtland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) :

« D'où que nous venions et quoi que nous fassions, nous ne sommes jamais complètement à l'abri des tentacules de l'industrie



du tabac, toujours à la recherche de nouveaux marchés et de nouvelles victimes ». Étant donné que la consommation de cigarettes, par habitant, est généralement en déclin dans les pays riches, les compagnies de tabac créent ces nouveaux marchés – et de nouvelles victimes – pour la plupart dans les pays en développement et à revenus moyens. L'exposition des jeunes à la fumée du tabac, conjuguée à leur dépendance précoce à la nicotine, représente une des plus graves menaces à la santé publique de ce siècle.

Déjà, environ quatre millions de personnes meurent chaque année d'une maladie liée au tabac, soit 11 000 morts évitables par jour. L'OMS estime que, vers 2025, le tabagisme fera 10 millions de victimes par année, dont 70 % dans des pays en développement. Entre-temps, si la tendance se maintient, le nombre de fumeurs à l'échelle de la planète devrait passer de 1,1 milliard qu'ils sont présentement à 1,6 milliard en 2025. Puisqu'il s'écoule de 25 à 30 ans entre le début de la consommation chronique et la mort, les prévisions du taux de pertes de vie éventuelles reposent sur les taux de dépendance actuels.

Les enfants en sont doublement victimes : d'abord en tant que progéniture de parents fumeurs, ensuite en tant que fumeurs à leur tour. Les enfants de mères fumeuses souffrent plus fréquemment de retards de croissance intra-utérins et d'insuffisance pondérale à la naissance. Tout indique que l'usage du tabac par l'un des deux parents augmente les risques de mort subite du nourrisson, les affections respiratoires, les otites, les difficultés d'apprentissage et les troubles du langage. Ensuite, à l'adolescence ou même avant, ces jeunes deviennent les cibles vulnérables des campagnes de marketing de l'industrie du tabac – à la télévision, au cinéma, sur les panneaux publicitaires, dans les discothèques et dans les stades, dans les magazines : toutes les images associent la cigarette au prestige, au succès, au sexe et aux biens de ce monde. Pour citer encore une fois Brundtland : « Il est rare, sinon impossible, de trouver dans l'histoire un conditionnement qui sème autant la mort et la destruction ».



Les politiques anti-tabac peuvent porter fruit; de fait, elles donnent des résultats dans plusieurs pays, même s'ils sont trop lents ou imparfaits. La réussite de ces politiques ne sera complète que si on en fait une entreprise mondiale, qui s'assure la collaboration des gouvernements, du monde des affaires, des organismes scientifiques, des ONG et des institutions internationales, et qui puisse compter sur des programmes de marketing aussi pointus que ceux de l'industrie du tabac. On avait bien commencé en 1999 avec le lancement de la Convention-cadre internationale sur la lutte antitabac parrainée par l'OMS. La Convention souligne avec justesse que la suppression du tabagisme doit provenir d'une initiative multisectorielle : augmentation des taxes (particulièrement efficace pour décourager les jeunes d'acheter leur premier paquet); programmes de cultures de remplacement; contre-publicité visant l'industrie du tabac et ses produits; interdiction de vendre aux jeunes et de fumer en milieu de travail ainsi que dans les endroits publics; étiquettes de mise en garde; contrôle serré de la publicité relative au tabac; action transnationale contre la contrebande. Nous recommandons l'adoption de la Convention pour mai 2003, comme le propose l'OMS. Les bénéfices de la réduction du tabagisme sont immédiats et durables : meilleures recettes fiscales, diminution des dépenses de santé et des baisses de productivité. Qui plus est, la souffrance qu'on peut ainsi éviter est incalculable.

Deuxièmement : éliminer le plomb.

L'élimination du plomb contenu dans l'essence est une autre façon d'améliorer rapidement et de façon notable la santé et l'avenir des enfants partout dans le monde. Le plomb est un métal lourd toxique qui affecte surtout le cerveau, les reins, le système reproducteur et les fonctions cardiovasculaires. Comme le World Resources Institute et d'autres l'ont signalé, l'empoisonnement par le plomb est la principale maladie évitable associée à une substance toxique rejetée dans l'environnement. Les enfants en bas âge y sont particulièrement vulnérables : l'exposition au plomb réduit leur quotient intellectuel et est



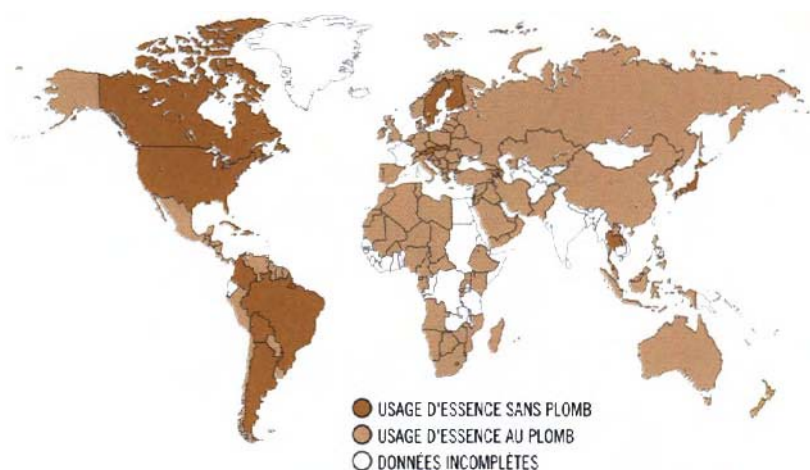
associée aux troubles de l'attention, aux comportements agressifs et à la délinquance.

L'essence plombée est de loin la plus grande source d'exposition au plomb en région urbaine : environ 90 % de toutes les émissions de plomb dans l'air proviennent de l'essence. En plus de poser un risque immédiat pour la santé lorsqu'il est inhalé, le plomb s'accumule dans les sols, dans l'eau potable et dans la chaîne alimentaire.

En dépit de ces preuves tangibles, cependant, à peine plus d'une douzaine de pays ont progressivement supprimé l'essence au plomb (voir la figure 2). Cela représente à la fois une occasion et une obligation. On peut facilement et à peu de frais prévenir l'intoxication au plomb. La technologie étant immédiatement disponible, les vies et l'espérance de vie de millions d'enfants seraient améliorées sur-le-champ si un programme international coordonné sur l'élimination du plomb dans l'essence était mis en œuvre. Des expériences menées à Mexico et aux États-Unis,

FIGURE 2.

L'usage d'essence au plomb dans le monde



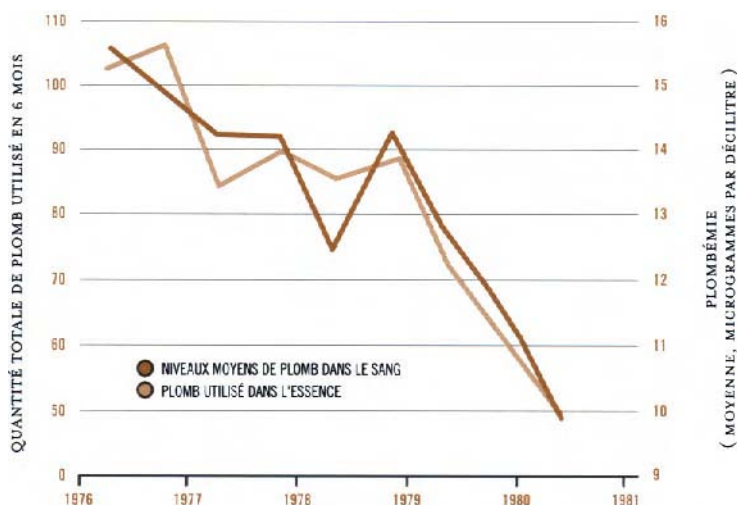


par exemple, montrent que la plombémie diminue presque instantanément dès que chutent les émissions de plomb (voir la figure 3).

Comment parvenir à un tel succès ? Des campagnes de sensibilisation peuvent montrer aux consommateurs les bienfaits de l'essence sans plomb et amener le public à appuyer les changements de politiques qui s'imposent. En outre, des mesures incitatives axées sur les conditions du marché favoriseraient dans les raffineries la production de carburants sans plomb. Par exemple, au cours d'une période (plutôt brève) prévue pour l'élimination graduelle du plomb, les taxes sur les carburants pourraient faire augmenter le prix de l'essence au plomb. En Grande-Bretagne, selon le World Resources Institute, l'écart des prix entre l'essence plombée et le sans-plomb avait atteint 11 % une fois la transition opérée par les consommateurs et les fabricants d'automobiles.

FIGURE 3.

Baisses de la plombémie et quantité de plomb utilisé dans l'essence aux États-Unis, 1976-1980





Une campagne prônant l'abolition du plomb, appuyée par les réseaux et les organismes de l'ONU, ferait beaucoup plus qu'améliorer la santé des enfants. Elle donnerait lieu à de nouvelles pratiques et à la formation d'associations entre les gouvernements, les entreprises et les institutions, ouvrant ainsi la voie à une coopération éventuelle pour la lutte contre la pollution, la conservation de l'énergie ou la gestion du changement climatique. La bonne gouvernance incite au dépassement.

Enfin, une prime supplémentaire accompagne les programmes d'élimination du plomb : les pays peuvent recouvrer leur frais, dans une proportion de cinq à dix fois supérieure, puisqu'ils épargnent au chapitre des dépenses de santé, de l'entretien et de la vie des moteurs. Voilà pourquoi la collaboration entre les gouvernements, l'industrie et le public peut être si profitable. La rentabilité du programme sur les plans de la santé et de l'économie est telle que tous les participants y trouvent leur compte. Et les premiers à en bénéficier sont les enfants.

3. LA GESTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous savons que la fonte des glaces de l'Arctique s'accélère. Le niveau moyen de la mer, partout dans le monde, s'est élevé de 10 à 15 centimètres au cours du siècle dernier. Jamais depuis 5 000 ans le niveau des océans n'a été aussi haut; à l'heure actuelle, l'élévation est dix fois plus rapide que la moyenne enregistrée durant cette période. Les années 1990 représentent la décennie la plus chaude depuis les débuts de la surveillance climatique dans les années 1860; 1998 affiche des records de chaleur par rapport à toutes les années précédentes. La température de l'air à la surface du globe est plus chaude aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a un siècle (voir la figure 4). Le climat de la Terre change.

Une inexorable certitude se confirme de plus en plus : le réchauffement de la planète est, au moins dans une certaine mesure, imputable à l'activité humaine. Nous n'assistons pas



FIGURE 4.

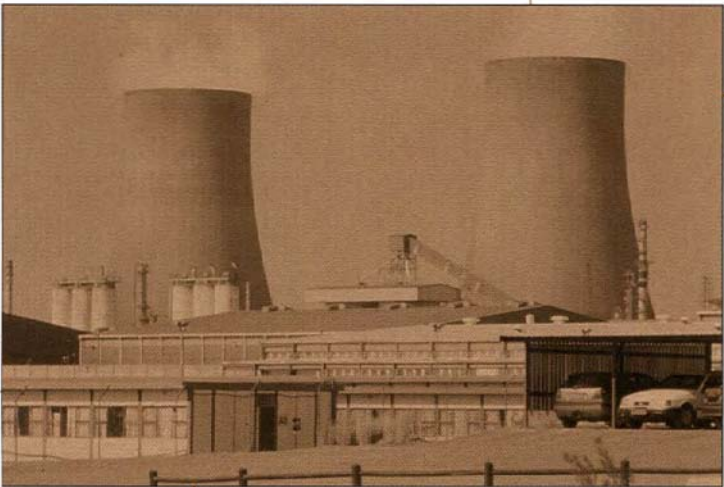
Température de l'air à la surface du globe, de 1860 à 1997



présentement au premier épisode de changement climatique dans l'histoire de la Terre. Mais les scientifiques sont presque unanimes et les signes sont de plus en plus manifestes : il existe des liens indéniables entre la production de gaz à effet de serre et le réchauffement de l'atmosphère. (L'Organisation météorologique mondiale estime, d'après les anneaux de croissance des arbres, le cœur des glaces et d'autres données, que le xx^{e} siècle a été le plus chaud du millénaire). Pour les scientifiques, l'effet de serre est, jusqu'à un certain point, naturel et nécessaire. Les gaz à effet de serre (principalement le dioxyde de carbone ou CO_2) permettent au rayonnement solaire d'atteindre la surface de la Terre, puis bloquent les rayons infrarouges qui retournent dans l'espace; c'est cet écran qui nous garde au chaud. Une trop grande quantité de ces gaz cependant dégage trop de chaleur. Depuis le début de la révolution industrielle, le tonnage cumulé des émissions de CO_2 dans l'atmosphère s'est multiplié par mille, surtout en raison de l'usage de combustibles fossiles.



Le réchauffement du climat, déjà surveillé de près, est conforme aux projections informatiques quant à l'influence des gaz à effet de serre (résultant de l'activité humaine) sur les températures atmosphériques. Dès 1996, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat concluait à une « influence humaine visible sur le climat du globe ». Plus difficiles à prédire, et encore plus troublantes, sont les conséquences futures du réchauffement planétaire. (Non seulement 1998 a-t-elle été l'année la plus chaude jusqu'à ce jour, mais aussi la pire pour ce qui est des désastres météorologiques. Inondations et tempêtes ont causé la mort de dizaines de milliers de personnes et privé des millions d'autres de leurs maisons et de leur gagne-pain.) Les météorologues prévoient que l'énergie emmagasinée dans une atmosphère plus chaude provoquera des ondes de tempêtes plus violentes et des poussées des eaux plus intenses. Le dégel des calottes glaciaires haussera le niveau des mers, menaçant d'inondations les zones littorales et les États insulaires. Les pluies pourraient être beaucoup plus abondantes dans certaines régions tandis qu'ailleurs c'est la sécheresse qui sévira. La biodiversité souffrira si certaines espèces ne réussissent pas à s'adapter assez



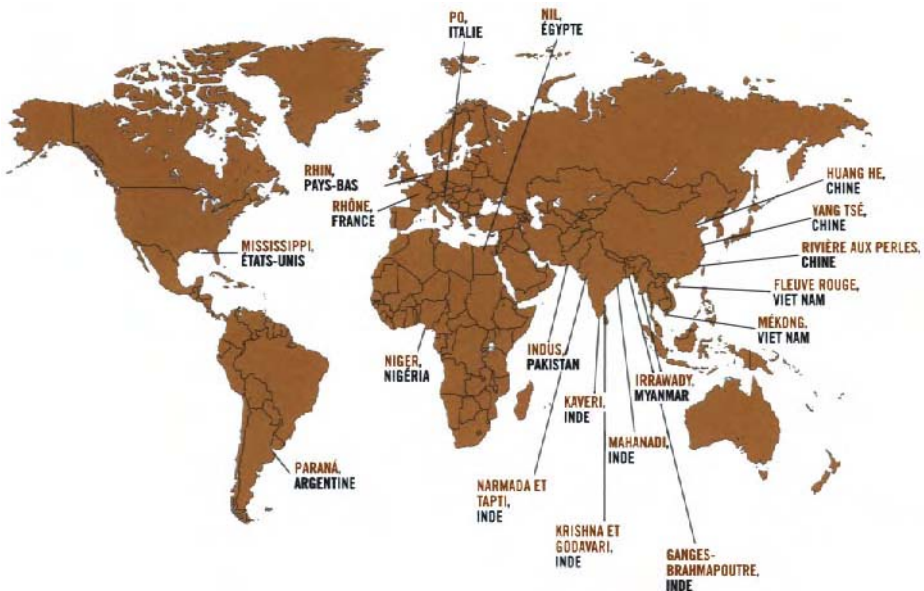


rapidement aux changements de leur environnement. Les maladies tropicales, comme le paludisme et la dengue, pourraient aussi s'étendre au Nord et dans les pays du Sud.

Pour reprendre l'affligeante constatation du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) dans *Outlook 2000*, le réchauffement de la planète « semble désormais inévitable ». Même en admettant qu'il n'aurait que des effets bénins (comme des saisons de croissance prolongées en haute altitude), la simple prudence exige qu'on se prépare à des dangers réels et nombreux. Il faudra notamment prendre des mesures de précaution dans les domaines où déjà les effets du réchauffement planétaire se font sentir : protection ou même évacuation des populations riveraines vulnérables (voir la figure 5); reboisement sur pente pour contrer l'érosion et la désertification; amélioration génétique de nouvelles cultures capables de s'adapter à différents

FIGURE 5.

Deltas à forte densité de population vulnérables à l'élévation du niveau des mers



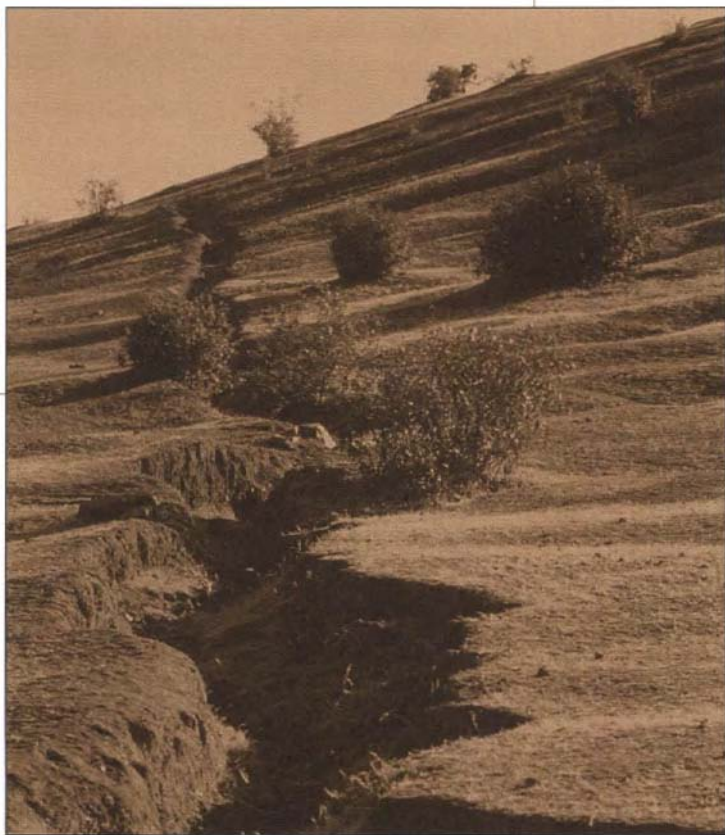


climats; vaccination et autres programmes de santé publique. Rappelons que des phénomènes tels que les inondations côtières, l'intensification des tempêtes et le dégel déstabilisant de la toundra des régions subpolaires découlent tous du réchauffement planétaire qui a déjà commencé. Il faut agir : nous n'avons pas le choix. L'indifférence ne fera qu'entraîner des désastres encore pires.

Tout aussi urgents sont les moyens à long terme que nous dicte la prudence pour supprimer les émissions futures de gaz à effet de serre (et ralentir le réchauffement de la planète). Certains des défis qu'il faudra relever sont de nature technique; ce sont les plus faciles à surmonter. Les difficultés sont du côté politique et institutionnel; ce sont des problèmes de gouvernance. Les questions techniques sont du domaine de l'ingénierie et du recouvrement des coûts. Quant aux problèmes politiques, ils concernent qui payera les mesures proposées et qui en bénéficiera.

S'il est si difficile de gérer efficacement le changement climatique c'est que nous sommes mal préparés du point de vue institutionnel pour protéger les biens collectifs mondiaux. Il s'agit d'un problème mondial, mais l'élaboration des politiques reste dans la plupart des cas une initiative nationale. Le problème ne peut être résolu que par le réseautage d'entreprises, de scientifiques, d'ingénieurs, de producteurs et de consommateurs, alors que généralement nos institutions et les négociations sont toujours intergouvernementales. Et bien que tous gagneraient à minimiser l'effet destructeur du changement climatique, les gains et les coûts pourraient être distribués inégalement et inéquitablement de par le monde.

Disons (pour abonder dans le sens du consensus scientifique) qu'il faut abaisser les taux d'émission de CO₂ en deçà de ceux qui prévalaient en 1990, ne serait-ce que pour stabiliser les concentrations atmosphériques futures, même à des degrés plus élevés. Qui donc devra procéder à cette réduction ? Les riches pays industrialisés – ceux qui sont en grande partie responsables



du borbier dans lequel patauge la planète ? Ou les pays en développement – dont les demandes en énergie et les émissions de carbone augmentent le plus rapidement ? Et, pour poser la question la plus élémentaire, sur quoi faut-il se fonder pour décider ?

Chose certaine, ce sont des questions qu'il est impossible d'éluder. La consommation mondiale d'énergie, selon le World Resources Institute, a augmenté de presque 70 % depuis 1971 et elle devrait augmenter de plus de 2 % par an au cours des quinze



prochaines années. Sans une action concertée à l'échelle internationale, cette hausse pourrait à elle seule accroître les émissions de gaz à effet de serre de 50 % par rapport aux niveaux actuels. Sans intervention, le réchauffement du globe s'accélérera et les dangers s'accumuleront au même rythme. La souveraineté, dans ces circonstances, n'a de sens que dans la mesure où la collaboration est internationale, les intérêts des différents États étant inextricablement liés.

Voilà qui nous ramène à la gouvernance, aux politiques et aux institutions. L'élimination des émissions de gaz à effet de serre exige une complète transformation économique – en commençant par la réduction de la combustion de charbon et de mazout, ces combustibles fossiles à forte teneur en carbone responsables de la majorité des dommages. Il faudra donc de nouveaux genres de moteurs, des systèmes de transport entièrement repensés, de nouveaux édifices et des processus industriels différents. Cela signifiera peut-être aussi la destruction de pans entiers de l'industrie et l'effondrement des collectivités qu'elle entretient. Encore une fois, qui en fera les frais ?

On peut commencer à répondre à ces questions en invoquant toutes sortes de faits rassurants. D'abord, le rythme auquel évolue l'économie mondiale peut absorber le choc en bonne partie. La Banque mondiale estime qu'en 2010 jusqu'à 80 % de la production industrielle mondiale proviendra de sociétés qui n'existent même pas aujourd'hui; celles-ci auront vu le jour dans une économie mondiale d'où le carbone sera exclu ou presque, si telle est notre volonté. Ensuite, de nouvelles fortunes et de nouveaux profits naîtront des nouvelles industries écologiques qui devanceront ou réapprovisionneront les anciennes industries polluantes – si les marchés sont convenablement organisés. (Il faudra bien quelqu'un pour construire les moteurs qui remplaceront les moteurs à essence et vendre des brûleurs au gaz naturel dont se serviront les centrales électriques.) Enfin, les mêmes mesures (coûteuses) qui peuvent réduire à long terme les émissions de carbone pourraient avoir à court terme des



TABLEAU 2

Les dix sinistres les plus coûteux survenus dans le monde

Événement	Année	Perte (milliards \$ US)
Ouragan Andrew (É.-U.)	1992	18,0
Séisme à Northridge (É.-U.)	1994	13,5
Ouragan Mireille (Japon)	1991	6,5
Tempête d'hiver Daria (Europe)	1990	5,6
Ouragan Hugo (Porto Rico)	1989	5,4
Tempête d'automne (Europe)	1987	4,2
Tempête d'hiver Viviane (Europe)	1990	3,9
Explosion de la plateforme de forage <i>Piper Alpha</i> (Grande-Bretagne)	1988	2,7
Séisme à Kobe (Japon)	1995	2,6
Ouragan Opal (É.-U.)	1995	2,2

retombées positives (améliorer la qualité de l'air notamment) qui épargneront des centaines de milliers de vies chaque année.

Certes, les gouvernements devront dépenser beaucoup pour assurer la gestion du changement climatique, mais ils feront aussi d'importantes économies (voir le tableau 2). Songeons à ce que les gouvernements un peu partout dépensent en subventions dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la voirie et de la consommation d'eau – domaines qui ont tous un rôle à jouer dans la dégradation de l'environnement due aux émissions de carbone. Comme l'a souligné le Conseil de la Terre, le monde « consacre chaque année des centaines de milliards de dollars à sa propre destruction ». En éliminant ces subventions et en redistribuant les sommes qui devaient y être consacrées, les gouvernements peuvent économiser et sauver la planète.



Ainsi, il y a dans le monde un intérêt partagé : celui de réduire les effets les plus néfastes du réchauffement de la planète et les coûts à payer. Ce qu'il faut pour répartir ces coûts et ces profits de façon équitable et efficace, c'est une « noble entente » et une saine gouvernance pour la mener à bien. Nous proposons en ce sens quatre démarches concrètes.

Donner un nouveau souffle politique au Protocole de Kyoto. Plus de 170 gouvernements ont ratifié la Convention-cadre sur le changement climatique de 1992, adoptée au Sommet de la Terre de Rio. Les pays industrialisés s'étaient alors engagés à négocier le rétablissement, dès l'an 2000, des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990, engagement qu'ils ne peuvent pas tenir aujourd'hui. Dans le Protocole de Kyoto de 1997 faisant suite à la Convention, les pays industrialisés s'engagent à réduire d'au moins 5 % par rapport aux niveaux de 1990 six types de gaz à effet de serre d'ici 2012. Il ne s'agirait là que d'un petit pas vers l'objectif avoué de stabiliser les accumulations des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Mais ce pas n'est toujours pas franchi.

Le Protocole de Kyoto représente bien plus qu'un engagement destiné à sauver des vies mais qui n'a pas été respecté. Il expose aussi les grandes lignes, rudimentaires mais indispensables, de cette noble entente que doivent conclure les pays riches et les pays en développement. La Convention et le Protocole indiquent de quelle nature doit être la coopération entre pays riches et pays pauvres, et dans quel ordre les actions auxquelles elle donnera lieu doivent se dérouler, si nous voulons sauver notre planète des effets les plus nuisibles du réchauffement. En bref, les pays riches peuvent honorer les engagements qu'ils ont pris à Kyoto en consentant les investissements nécessaires pour réduire les émissions chez eux et en transférant les fonds et la technologie aux pays pauvres. De toute façon, un pays industrialisé gagne des crédits de pollution qu'il peut utiliser à domicile ou échanger ailleurs dans le monde. L'entente repose sur un point capital, soit qu'un dollar dépensé par un pays riche dans un pays pauvre peut faire bien davantage pour la planète qu'un dollar dépensé à



domicile. Le défi qu'il faudra relever pour assurer une saine gouvernance consistera à organiser cette transaction mutuellement avantageuse, en collaboration avec les gouvernements, les industries et les collectivités.

Accélérer le démarrage du Mécanisme de développement propre. Le Mécanisme de développement propre (MDP), proposé dans le Protocole de Kyoto, est une innovation majeure en matière de gouvernance, mais jusqu'à présent il n'a pas servi tellement plus qu'à noircir du papier. Faut-il s'étonner si plusieurs des gouvernements signataires du Protocole ont été plus lents à agir que les entreprises de nombreux pays qui en sont déjà à créer un marché pour les programmes de réduction des émissions — encore une fois, les décisions politiques sont en perte de vitesse par rapport aux innovations des entreprises. Le MDP peut mettre l'entente en branle, en aidant les pays industrialisés à respecter à domicile leurs obligations relatives aux émissions tout en contribuant à l'essor économique des pays pauvres. Le MDP peut, et devrait, devenir un instrument clé du développement durable.

Considérons, par exemple, l'hypothèse suivante : l'Union européenne (UE) et le Nigéria pourraient conclure qu'un investissement d'un million de dollars dans ce pays pour la production d'énergie propre et la mise en valeur de gisements pétrolifères entraînerait une réduction des émissions beaucoup plus considérable que le même million investi en Europe. Le MDP jouant le rôle de médiateur avec l'active participation de l'industrie, le transfert de fonds et de technologie par l'UE serait pris en considération dans l'engagement de l'Europe à l'égard de la réduction des émissions et accélérerait le développement du Nigéria. Ou encore, le Japon et le Brésil pourraient déterminer que le reboisement et la restauration de l'Amazonie — qui permettraient de recréer le « puits de carbone » naturel qui absorbe le CO₂ de l'atmosphère — seraient moins coûteux qu'une réduction des émissions comparable au Japon. La conservation des forêts (et les nombreux autres avantages qui en découlent) compterait pour les obligations acceptées par le Japon à Kyoto.



Le MDP a été trop lent à démarrer, en partie à cause des détails qu'il comporte et en partie parce que trop peu de gouvernements ont eu la volonté d'agir. (Les progrès ont également été entravés parce qu'on a accordé trop peu d'autorité et imposé trop peu d'obligations à plusieurs institutions onusiennes.) Une solution consisterait à commencer de façon bilatérale plutôt que multilatérale, avec des projets pilotes démontrant comment l'échange des droits d'émission pourrait fonctionner. Des modèles ont déjà été proposés. Ainsi les Pays-Bas et la Suède ont racheté au Costa Rica, en échange de la reforestation, des dettes contractées par ce pays en développement; de la sorte, les trois pays convertissent une obligation financière en un bien collectif mondial. Le Canada et le Honduras ont conclu une entente similaire. L'échange de dettes contre des mesures de réduction des émissions semble tout à fait faisable et productif.

Le MDP ne possède pas de tribune officielle; il lui en faut une. Le PNUD et d'autres organismes ont proposé la création d'une « banque internationale des règlements environnementaux ». Comme le PNUD le dit dans son *Rapport mondial sur le développement humain* de 1998, la banque servirait de « plaque tournante pour les règlements environnementaux sur le marché international, permettrait d'assortir diverses parties au commerce environnemental selon leurs intérêts et affinités, d'assurer la médiation dans les cas de prêts et d'emprunts, et de garantir l'intégrité des transactions et de leur règlement. [...] Cela aurait pour effet d'équilibrer les positions des grands et petits commerçants, en leur offrant un lieu d'échange neutre où, sous le couvert de l'anonymat, plusieurs petits vendeurs pourraient rencontrer de gros acheteurs ». Excellente idée. Car c'est un bon moyen de négocier efficacement et en toute équité le partage des coûts et des bénéfices découlant de la réduction des émissions, du rétablissement des puits de carbone et de l'échange de créances.

Loin de nous l'idée d'exiger une nouvelle organisation bureaucratique. Les assises et le savoir-faire nécessaires à la création d'une banque de l'environnement existent déjà. Le Fonds mondial pour l'environnement, créé en 1991, est le fruit



de la collaboration entre le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale. Il s'agit d'un mécanisme de financement temporaire des mesures devant être prises en vertu de la Convention sur le changement climatique, mais il pourrait être beaucoup plus.

Susciter une conspiration vertueuse entre gouvernements pour interrompre les subventions de projets non écologiques. Le PNUE, dans les désolantes conclusions de son *Outlook 2000*, estime que l'ensemble des gouvernements dépensent chaque année plus de 700 milliards de dollars « sous forme de subventions destinées à des pratiques nuisibles à l'environnement dans les domaines de l'utilisation de l'eau, de l'agriculture, de l'énergie et du transport routier ». Même si à l'origine l'intention était noble, de telles subventions n'en sont pas moins profondément enracinées dans les orientations politiques. Il est particulièrement difficile d'en changer lorsque les bénéficiaires des subventions peuvent menacer de quitter le pays si on leur coupe les vivres. Les gouvernements peuvent améliorer l'environnement, et le budget qu'ils y consacrent, en conspirant ensemble pour l'élimination des subventions. Si les agriculteurs ont besoin d'appui, on peut les aider directement – pas par des subventions qui encouragent le gaspillage d'une eau déjà rare ou l'usage de combustibles à forte teneur en carbone, mais par un programme de soutien du revenu qui, en fait, récompense la conservation. Les conspirations que nous recommandons n'exigent nullement de grandes négociations comme celles qu'entreprend l'OMC; elles peuvent commencer tout simplement entre pays voisins qui souhaitent protéger leur environnement commun.

Pour conclure, une brève observation à ce sujet. On a beaucoup parlé du syndrome dit « pas de ça chez moi », tendance naturelle et égoïste à vouloir bénéficier d'un environnement sain sans avoir à subir les inconvénients de la dépollution. Nous croyons qu'en faisant volte-face ce syndrome peut être mis au service du bien collectif mondial et constituer une force pour une gouvernance saine et démocratique. Après tout, certains des pires méfaits écologiques ont été commis sous des dictatures où le syndrome



« pas de ca chez moi » restait sans écho sauf parmi les élites privilégiées. Plus les gens seront au courant des coûts véritables d'une économie basée sur de fortes émissions de carbone, des dangers que comportent les changements climatiques pour eux et pour leurs enfants et des réelles possibilités de réforme, plus ils insisteront pour que ces réformes soient menées à bien. Une gouvernance qui repose sur la transparence et l'obligation de rendre compte – comme toute institution détenant le pouvoir – donnera lieu à de meilleures politiques écologiques. Et sans doute n'est-il possible de gérer les changements climatiques que si la gestion s'exerce de façon démocratique.

UN DERNIÈRE COMMENTAIRE

En ce qui concerne les trois impératifs – prévenir les conflits meurtriers, offrir de meilleures perspectives d'avenir aux jeunes et gérer le changement climatique – nous sommes les premiers à reconnaître que nos recommandations n'ont rien de révolutionnaire ni de bien original. Ce sont des recommandations classiques presque dans les moindres détails (à l'excès, diront certains). Mais si on y donnait suite, ces propositions toutes simples pourraient transformer la gouvernance. On pourrait alors saisir plus facilement les exaltantes occasions qu'offre la mondialisation, en atténuer les dangers et en répartir les coûts plus équitablement. Voilà un projet pour lequel l'ONU, chargée de faciliter et de coordonner la formation des partenariats qui s'imposent entre les secteurs public et privé, est taillée sur mesure.



CONCLUSION

PRINCIPES FONDAMENTAUX : LES NATIONS UNIES ET L'ASSEMBLÉE DU MILLÉNAIRE

La mondialisation, théâtre de mille contradictions, bouleverse nos vies. Elle confère des pouvoirs à certains et en laisse d'autres dans la pauvreté. Elle glorifie les forces du marché et met en péril la croissance économique. Elle est le moteur de bien des inventions, mais aussi un engin de destruction. Elle est gage de liberté ou cause d'échec. Elle nous invite à partager les plaisirs d'une culture commune, mais elle menace notre patrimoine, nos traditions et nos croyances. La mondialisation se moque de l'État et demande qu'il se plie à ses volontés; elle entérine la démocratie, puis en sape les fondements. Tous nos postulats, toutes les institutions de gouvernance sont ébranlés dans ce climat de confusion.

La mondialisation exige que nous adoptions de nouvelles façons de gouverner. À preuve : les anciennes méthodes échouent. L'écart entre les revenus continue de s'élargir. Les pauvres sont plus nombreux que jamais. Les conflits meurtriers sèment une misère effroyable, même lorsqu'ils pourraient et – devraient – être évités; les armes de destruction massive menacent le monde entier. Le climat (l'avenir même de la vie sur la planète) est en péril. Voilà les échecs et les injustices qui nous obligent à repenser la façon dont nous nous gouvernons.

Loin de nous l'idée de défendre la thèse d'un gouvernement mondial. La dynamique de la mondialisation même plaide en faveur de la décentralisation du pouvoir – pour une répartition plus équitable parmi ceux sur lesquels l'exercice du pouvoir a le plus d'influence. Le principe directeur étant de canaliser les énergies, à l'échelon mondial, régional ou national, dans des réseaux qui en assurent la circulation là où ces énergies seront le plus efficaces. À vrai dire, les structures du pouvoir de la mondialisation telle que nous la connaissons ressemblent plus à



un système de réseaux qu'à une hiérarchie. Et le système des Nations unies est l'organe naturel de liaison entre ces réseaux de gouvernance – une tribune qui favorise le partage du savoir, la défense des intérêts et des droits, un lieu d'écoute impartiale, l'endroit où confirmer cette légitimité qui confère une autorité morale aux actions des États. En ce sens, l'ONU est un atout précieux dans notre quête d'une meilleure forme de gouvernance.

Assurer une meilleure gouvernance ne sera pas facile. Les mentalités sont difficiles à changer, en particulier le fatalisme selon lequel on ne peut rien faire (ou presque) pour modifier le cours des choses. Toute réforme doit également tenir compte du fait que des intérêts puissants, tant publics que privés, profitent des circonstances actuelles. Ils s'opposeront à tout changement qui les menace comme d'autres résistent à la mondialisation parce qu'ils en craignent les effets et en subissent les conséquences. Mais l'heureux aboutissement d'une saine gouvernance se traduira par une série d'ententes et de transactions qui seront profitables à tous. L'échec, en revanche, pourrait bien se solder par une catastrophe – par la violence, la rareté des ressources, la destruction – dont nous ferons tous les frais.





Ce qui est le plus troublant dans la mondialisation – et dans la majorité de ses effets néfastes, comme nous l’avons montré – c’est la somme des conséquences de millions de décisions et d’actions non coordonnées. Le tarissement des nappes aquifères, le déplacement constant des travailleurs, l’effondrement des cours, l’éclatement d’une guerre civile, la pollution de l’air ne sont pas des situations inévitables et encore moins naturelles. Elles sont le résultat de gestes que posent des hommes et des femmes. Elles représentent des échecs classiques de la gouvernance (et parfois ceux du marché).

Pourtant, il n’est pas illusoire de croire à la possibilité d’une véritable réforme de la gouvernance. Rappelons-nous cet autre épisode de notre histoire marqué par les échecs et la confusion : en 1944, un petit groupe d’hommes en complets-veston (qu’on pouvait difficilement prendre pour des révolutionnaires), réunis dans un centre de villégiature au New Hampshire, démantelaient le système financier mondial et mettaient en place de toutes nouvelles institutions de gouvernance. Le présent est en partie tributaire de ce passé. Tout comme ces hommes l’ont fait à Bretton Woods, nous pouvons rebâtir l’avenir.

Pour façonner différemment l’avenir, les anciens dogmes ne nous sont d’aucune utilité. Pas plus que nous n’ajoutons foi désormais aux slogans du passé. L’heure n’est plus aux harangues moralisatrices qui passent pour des politiques lorsque le Nord se met à sermonner le Sud. Et nous n’avons plus de temps à perdre avec l’outrecuidante attitude des pays du Sud qui se posent en victimes et où trop de mauvais gouvernements trouvent des excuses à leurs propres erreurs. Ce qui importe pour nous sauver du désastre, c’est avant tout de se parler franchement.

Mais, sans gouvernance démocratique, se parler franchement ne suffira pas. Même s’il est vrai que la majorité des gens vivent désormais dans un pays (plus ou moins) démocratique, il est vrai aussi que leur vie est (de plus en plus) gouvernée par des institutions non étatiques. Dans quelle mesure le FMI est-il démocratique ? Et CNN ? Amnistie internationale ? Reebok ?



Le phénomène a été qualifié de déficit démocratique : le défaut d'obligation redditionnelle et l'apparente inaccessibilité des organisations intergouvernementales, des sociétés transnationales et de ces réseaux de la finance, de la production, de la politique et de la communication, souples, sans attaches et qui relèvent d'un service public international dont le pouvoir s'exerce au sein de la communauté mondiale.

Les gens ont leur mot à dire sur la conduite des institutions qui régissent leur vie. Ce droit exige plus de transparence et une obligation de rendre compte plus rigoureuse dans ces institutions de gouvernance, outre leur réglementation par les gouvernements démocratiques lorsqu'ils le jugent nécessaire. La démocratie exige aussi que participent aux décisions ceux qu'elles touchent directement. Pour les organisations intergouvernementales (l'OMC notamment), cela veut dire réparer les préjudices subis principalement par les populations et les gouvernements du Sud : par l'instauration de mécanismes de protection des citoyens, par exemple, ou le renforcement des capacités dans les pays en développement. Car ce sont eux les plus vulnérables aux décisions qui découlent de la gouvernance, et de la malgouvernance.



Nous avons tenté, dans les pages qui précèdent, non pas de préciser toutes les réponses mais de donner naissance et de contribuer à un débat mondial ouvert sur ces questions. Pour prévenir les conflits meurtriers, nous avons proposé des mesures devant permettre à l'ONU de réagir plus efficacement aux crises et de modifier les politiques d'un Conseil de sécurité déficient. Nous avons parlé de l'extrême urgence d'élargir les perspectives d'avenir d'un milliard d'adolescents (deux milliards de jeunes au total, dont le nombre s'accroîtra encore au cours des 25 prochaines années), de leur offrir une éducation de meilleure qualité, de leur donner accès aux communications, d'améliorer rapidement la santé des enfants et de les libérer des chaînes de l'endettement. Puis, nous avons recommandé la conclusion d'une noble entente entre les pays riches et les pays pauvres afin de gérer le réchauffement de la planète et d'en atténuer les effets les plus néfastes. Tous ces projets relèvent de la gouvernance et vont bien au-delà des compétences de n'importe quel gouvernement faisant cavalier seul. Chacun de ces projets place l'ONU là où elle doit être : au centre des débats.

En septembre prochain à Manhattan, lors de l'Assemblée générale du millénaire de l'ONU, le débat peut se transformer en action. Cette assemblée spéciale ne peut qu'amorcer la réforme qui s'impose, mais elle ne devra pas faire moins. Le sommet, avec le précieux concours de la société civile, peut s'avérer un excellent exercice de saine gouvernance et permettre d'édifier l'avenir sur de nouvelles bases, dans un monde véritablement démocratique où chacun aura sa place.

Il y a un danger pourtant. Il faut tout mettre en œuvre pour éviter que l'Assemblée et son sommet ne dégénèrent en un autre événement stérile ponctué de discours conventionnels et de promesses fallacieuses.

Nous recommandons plutôt de faire un meilleur usage du temps imparti, un meilleur usage de cette occasion extraordinaire. Nous avons proposé des changements concrets sur le plan des politiques. Nous avons une autre suggestion à faire, cette fois sur



le déroulement du sommet. Nous proposons que les participants se rassemblent en petits groupes pendant plusieurs heures afin de discuter pour vrai des vrais problèmes auxquels ils doivent tous faire face. Des problèmes ressortissant aux trois impératifs de la gouvernance dont nous avons fait état, des problèmes liés à l'urbanisation ou à l'éducation, à la criminalité transnationale ou à la réconciliation ethnique, au développement et à l'environnement. Bien d'autres sommets nous ont convaincus que c'est précisément ce qu'il faut aux chefs de gouvernement et effectivement ce qu'ils veulent : qu'on leur épargne les textes insipides (et les brillants orateurs) de même que les pseudo-négociations sur des communiqués dont ils connaissent d'avance le contenu et que personne n'a lus, et qu'on les laisse s'atteler à la tâche réelle qu'est la gouvernance dans un monde compliqué. Les façons de procéder que nous recommandons donnent justement toute liberté aux participants de se pencher sur les problèmes qui les intéressent et d'en discuter parmi les groupes de leur choix. Ils seront également libres (et sans doute y seront-ils mieux disposés) de se mettre d'accord sur les actions concrètes qu'il faut engager pour assurer une gouvernance saine et efficace.

Leur sagesse et le succès du sommet se mesureront aux résultats. Citoyens du monde, nous devons résoudre des difficultés et saisir des occasions qui nous étaient jusqu'à ce jour inconnues. Des difficultés, pour la plupart, dont nous sommes les artisans. Mais les occasions qu'offrent la mondialisation sont synonymes de pouvoir, un pouvoir énorme qui porte en lui de grandes promesses. Il n'en tient qu'à nous de décider que ce pouvoir sera mis à bon usage et ses promesses, remplies.



ANNEXE 1

SOURCES ET RESSOURCES

Une pléthore d'inepties et d'éloges égotistes a été publiée sur la mondialisation. Nous n'en sommes que plus reconnaissants d'avoir pu bénéficier de la sagesse et de la perspicacité de ceux et celles qui nous auront permis d'affiner notre pensée lors de la préparation de ce rapport. Voici, à notre sens, quelques-unes des meilleures publications et ressources sur le sujet.

Bon nombre de rapports sont de précieuses sources de renseignements et d'analyses : le *Rapport mondial sur le développement humain*, publication annuelle du PNUD (Oxford University Press); *La situation des enfants dans le monde 2000* et *Le progrès des nations 1999* (source du tableau 3), publiés par l'Unicef (Oxford University Press); sur la relation entre environnement et santé, *World Resources 1998-1999: Environmental Change and Human Health* (Oxford University Press), préparé conjointement par le World Resources Institute, le PNUE, le PNUD et la Banque mondiale (sources également du tableau 1 ainsi que des figures 2, 3 et 5); le rapport final de la Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict (source des encadrés 1 et 2); l'édition 1999 de *State of the Future* (American Council for The United Nations University); *En prise sur le monde* (CRDI, Institut international du développement durable et L'Institut Nord-Sud, 1996), rapport d'un groupe de travail présidé par Maurice Strong, qui porte sur les technologies de l'information et de la communication et contient des propositions utiles afin que le Canada joue un rôle de « courtier du savoir » en faveur des pays en développement. *Notre voisinage global* (texte intégral publié en anglais sous le titre *Our Global Neighbourhood*, Oxford University Press, 1995), rapport de la Commission de gouvernance globale, reste un ouvrage extraordinaire qui présente une analyse éclairée des enjeux de la gouvernance mondiale. Les auteurs de tous ces rapports trouveront dans le nôtre des échos de leurs propres idées et conseils. Qu'ils en soient remerciés. (Le tableau 2 a été reproduit avec la permission de la Swiss Reinsurance Company.)



Parmi les ouvrages d'érudition qui nous ont semblé les plus utiles, citons les suivants : *Global Transformations* de David Held, Anthony McGrew, David Goldblatt et Jonathan Perraton (Stanford University Press, 1999); *Along the Domestic-Foreign Frontier* de James N. Rosenau (Cambridge University Press, 1997); *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*, publié sous la direction de Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc Stern (Oxford University Press, 1999); et *Environment, Scarcity, and Violence* de Thomas F. Homer-Dixon (Princeton University Press, 1999). Le Projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre, basé à Genève (<http://www.unrisd.org/indexfr.htm>), présente des résultats de recherche extrêmement intéressants sur les liens étroits qui existent entre les sciences sociales et la consolidation de la paix après un conflit. Hannah Arendt a beaucoup réfléchi à plusieurs de ces questions dans *On Violence*, publié il y a déjà plus de 30 ans (Harcourt Brace, 1970). Nous tenons également à remercier Joseph S. Nye de l'Université Harvard d'avoir, lors d'une conférence à Ditchley Park, jeté les bases de notre proposition à l'effet que le secrétaire général de l'ONU devrait saisir l'Assemblée générale de toutes les violations graves des droits de la personne portées à sa connaissance.

Certains ouvrages méritent qu'on s'y arrête parce qu'ils ont eu un grand retentissement et contribué au débat public. En voici trois : *The Ends of the Earth* de Robert D. Kaplan (Random House, 1995), *Jihad vs. McWorld* de Benjamin Barber (Times Books, 1995) et *The Lexus and the Olive Tree* de Thomas L. Friedman (Farrar, Straus, Giroux, 1999). En outre, nous ne saurions trop recommander la lecture de *Foreign Policy*, revue trimestrielle publiée en plusieurs langues et qui, selon nous, est essentielle à la compréhension du monde aujourd'hui (les figures 1 et 4 proviennent des numéros de l'été 1999 et de l'automne 1997, respectivement).

La mondialisation, nous l'avons vu, est née de la tumultueuse confluence des technologies, des attitudes et des idées nouvelles. Pour pénétrer la fuyante dynamique de la culture en voie de mondialisation (ou juste pour ajouter quelques termes sophistiqués à votre vocabulaire), lisez ces trois magazines : *Wired*,



Shift et *Fast Company*. Ces lectures sont, à tout le moins, un excellent moyen de se préparer à la prochaine étape, incontournable : la navigation sur le Web.

L'Internet est à la mondialisation ce que l'imprimerie a été à l'alphabétisation : à la fois la cause et l'effet, le médium et le message. Mais le réseau des réseaux est aussi une source d'informations fort utiles. La préparation de ce rapport, par exemple, a été grandement simplifiée par la contribution d'universitaires des quatre coins du globe à un échange d'idées auquel nous les avons conviés à <http://www.globalcentres.org/un/un.html>. L'ONU (<http://www.un.org>) et ses organismes n'ont pas hésité à se rendre disponibles sur le Web, comme l'ont fait d'ailleurs quantité d'autres organisations intergouvernementales. Le meilleur endroit pour trouver tous ces organismes est un répertoire géré par l'Université Northwestern de Chicago (<http://www.library.nwu.edu/govpub/resource/internat/igo.html>); on y donne des renseignements sur la Banque africaine de développement et la Asian and Pacific Coconut Community, en passant par l'OTAN et l'OMC avec des liens vers les sites de la plupart des organisations. Nous avons aussi visité plusieurs sites très intéressants, dont celui de l'organisme britannique Overseas Development Institute (<http://www.oneworld.org/odi/>). La UN Foundation (<http://www.unfoundation.org>) offre pour sa part un bulletin quotidiennement mis à jour sur les actualités mondiales (<http://www.unfoundation.org/unwire>). Mais ce ne sont là que quelques exemples de tout ce qu'on trouve sur l'Internet; les possibilités sont illimitées et elles s'accroissent sans cesse.

This page intentionally left blank



ANNEXE 2

LES AMIS DES NATIONS UNIES

Bien que les auteurs en assument l'entière responsabilité, ce rapport est publié au nom des Amis des Nations unies. Les membres de ce regroupement ont été invités, par Maureen O'Neil, présidente du Centre de recherches pour le développement international, à donner leur avis aux auteurs lors de la rédaction du présent ouvrage et à les informer des activités pertinentes, actuelles et à venir, de la UN Foundation et du Better World Fund. Nous tenons à exprimer notre admiration et notre gratitude à nos collègues qui figurent au nombre des Amis des Nations unies pour leur extraordinaire contribution à cette entreprise et à tant d'autres.

Margaret Catley-Carlson
1790 Broadway, Suite 800
New York, NY 10019, USA

Gordon Conway
Président
The Rockefeller Foundation
420 Fifth Avenue
New York, NY 10018-2702, USA

Hans Dahlgren
Ambassadeur de la Suède, ONU
46th Floor, 885 Second Avenue
New York, NY 10017, USA

Francis Deng
Attaché supérieur de recherches
Brookings Institution
1775 Massachusetts Avenue NW
Washington, DC 20036, USA

Mohamed T. El-Ashry
Président-directeur général
Secrétariat
Fonds mondial pour
l'environnement
Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433, USA

Jean-Claude Faby
Vice-président
UN Foundation/
Better World Fund
801 Second Avenue, Suite 404
New York, NY 10017, USA

Shepard Forman
Directeur
Center on International
Cooperation
New York University, Suite 543
418 Lafayette Street
New York, NY 10003, USA



Paul Isenman
Vice-président, Programmes
UN Foundation
1301 Connecticut Avenue NW,
Suite 700
Washington, DC 20036, USA

Rick R. Little
Président-directeur général
International Youth Foundation
32 South Street, Siècle 500
Baltimore, MD 21202, USA

Edward Luck
Directeur exécutif
Centre for the Study of
International Organizations
New York University
School of Law
Room B45F, Vanderbilt Hall
40 Washington Square South
New York, NY 10012, USA

Princeton Lyman
Overseas Development Council
1875 Connecticut Avenue
Washington, DC 20009, USA

Julia Marton-Lefèvre
Directrice exécutive
Leadership for Environment
and Development (LEAD)
700 Broadway, 3rd Floor
New York, NY 10003, USA

Kishore Mahbubani
Ambassadeur de Singapour, ONU
231 East 51st Street
New York, NY 10022, USA

Moisés Naím
Rédacteur en chef, *Foreign Policy*
Dotation Carnegie pour la paix
internationale
1778 Massachusetts Avenue NW
Washington, DC 20036, USA

Moeen A. Qureshi
Président
Emerging Markets Corporation
2001 Pennsylvania Avenue, NW
Suite 1100
Washington, DC 20006, USA

Gita Rau Gupta
Présidente
International Center for Research
on Women
1717 Massachusetts Avenue, NW
Suite 302
Washington, DC 20036, USA

Wolfgang Reinicke
Économiste principal
Banque mondiale
Room MC8-771
1818 H Street NW
Washington, DC 20433, USA

Emma Rothschild
Directrice
Center for History and Economics
Kings College
Cambridge CB2 1ST, UK

Pierre Sané
Amnistie internationale
1 Easton Street
London WC1X 8DG, UK



Klaus Schwab
Président
Forum économique mondial
53, chemin des Hauts-Crêts
1223 Genève, Suisse

Ismail Serageldin
Vice-président
Programmes spéciaux
Banque mondiale
Room MC 4132
1818 H Street NW
Washington, DC 20433, USA

Gordon Smith
2027 Runnymede Avenue
Victoria, BC, Canada V8S 2V5

Rehman Sobhan
Président
Center for Policy Dialogue
6/A Eskaton Garden
Ramma, Dhaka 1000, Bangladesh

John Stremlau
Professeur
Département des relations
internationales
Université de Witwatersrand
Private Bag 3, WITS 2050
South Africa

Maurice Strong
Président, Comité exécutif
UN Foundation
1301 Connecticut Avenue, NW
Suite 700
Washington, DC 20036, USA

Brian Urquhart
50 West 29th Street
New York, NY 10001, USA

Oscar Vieira
Secrétaire exécutif
Ilanud/Brasil
R. Dr. Vila Nova, 268, 30. andar
São Paulo, Brazil

Timothy Wirth
Président
UN Foundation
1301 Connecticut Avenue, NW
Suite 700
Washington, DC 20036, USA

Observateurs d'office

Patrizio Civili
Secrétaire général adjoint,
Coordination des politiques et des
affaires interorganisations
Division des Affaires économiques
et sociales
Organisation des Nations unies
Two United Nations Plaza
Room DC2-2308
New York, NY 10017, USA

Louise Fréchette
Sous-secrétaire générale
Cabinet du Secrétaire général
Organisation des Nations unies
Room S-3860A
New York, NY 10017, USA



Andrew Mack
Directeur
Sous-section de la planification
stratégique
Cabinet du Secrétaire général
Organisation des Nations unies
Room S-3860A
New York, NY 10017, USA

Mark Malloch Brown
Administrateur
Programme des Nations unies
pour le développement
One United Nations Plaza
Room 2128
New York, NY 10017, USA

John Gerard Ruggie
Sous-secrétaire général
Cabinet du Secrétaire général
Organisation des Nations unies
Room S-3860A
New York, NY 10017, USA

Shashi Tharoor
Directeur, Communications
et projets spéciaux
Organisations des Nations unies
Room S-3802D
New York, NY 10017, USA



ANNEXE 3

SIGLES ET ACRONYMES

FMI	Fonds monétaire international
MDP	Mécanisme de développement propre
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
sida	syndrome d'immunodéficience acquise
Unicef	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VIH	virus de l'immunodéficience humaine

This page intentionally left blank



ANNEXE 4

AUTEURS, ÉDITEUR, PARRAINAGE

Gordon Smith est directeur du Centre for Global Studies de l'Université de Victoria et associé principal au Liu Centre for International Studies à l'Université de la Colombie-Britannique, au Canada. Il est président du Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international de même que de l'Institut canadien d'études climatologiques; il dirige en outre le Programme canadien des changements à l'échelle du globe. Auparavant, M. Smith était sous-ministre des Affaires étrangères et représentant personnel du premier ministre du Canada pour les sommets économiques. Il a également été ambassadeur du Canada à l'OTAN et sous-ministre du ministère d'État au Développement social. Il a fait ses études à l'Université McGill et il détient un doctorat du Massachusetts Institute of Technology.

Moisés Naím est rédacteur en chef du magazine *Foreign Policy*. Il a beaucoup écrit sur le commerce international et l'investissement, les organisations multilatérales, les réformes économiques et la mondialisation du point de vue économique. Il a à son actif huit ouvrages et un grand nombre d'articles dont il est l'auteur ou qui ont été publiés sous sa direction. M. Naím a été ministre du Commerce et de l'Industrie au Venezuela et a joué un rôle de premier plan dans l'instauration d'importantes réformes économiques en 1989. Avant d'être ministre, il a occupé les postes de professeur et de doyen à l'Instituto de Estudios Superiores de Administración à Caracas. De 1992 à 1996, il était directeur des projets sur les réformes économiques et sur l'Amérique latine à la Dotation Carnegie pour la paix internationale à Washington. Il a également été associé à la Banque mondiale, d'abord en tant que directeur administratif et, quelques années plus tard, à titre de conseiller principal au président. Il détient un doctorat et une maîtrise du Massachusetts Institute of Technology.



Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) croit en un monde durable et équitable. Le CRDI finance les chercheurs des pays en développement qui aident les peuples du Sud à trouver des solutions adaptées à leurs problèmes. Il maintient des réseaux d'information et d'échange qui permettent aux Canadiens et à leurs partenaires du monde entier de partager leurs connaissances et d'améliorer ainsi leur destin.

Les Éditions du CRDI publient les résultats de travaux de recherche et d'études sur des questions mondiales et régionales intéressant le développement durable et équitable. Les Éditions du CRDI enrichissent les connaissances sur l'environnement et favorisent ainsi une plus grande compréhension et une plus grande équité dans le monde. Les publications du CRDI sont vendues au siège de l'organisation à Ottawa (Canada) et par des agents et des distributeurs en divers points du globe. Le catalogue des Éditions du CRDI contient la liste de tous les titres disponibles; voir http://www.crdi.ca/booktique/index_f.cfm

Cette étude a été financée par le **Better World Fund**, organisation sœur de la United Nations Foundation. Les deux organisations ont été créées pour aider à la réalisation des objectifs des Nations unies, notamment en ce qui a trait aux travaux de l'ONU dans les domaines économique, social, environnemental et humanitaire. L'étude a été préparée dans le cadre du projet *UN Vision*. Ce projet vise à renforcer les capacités de l'ONU de sorte qu'elle puisse agir plus efficacement dans cet environnement, nouveau et en pleine mutation, afin de favoriser l'avènement d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste.